

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES SOUVERAINISTES ET L'ÉTAPISME : UN CHANGEMENT DE
PARADIGME (1968-1980)

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY

NOVEMBRE 2014

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	iv
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE.....	3
CHAPITRE II CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE.....	7
2.1. Cadre théorique : Un nationalisme miné par l'insécurité.....	7
2.2. Méthodologie.....	23
CHAPITRE III PENSER LA NAISSANCE DU SOUVERAINISME MODERNE.....	25
3.1. Retour sur les événements	25
3.2. Option Québec	28
CHAPITRE IV LES PREMIÈRES ÉPREUVES (1970-1973).....	36
4.1. Le MSA : « Ce pays qu'on peut bâtir »	37
4.2. « La solution »	43
4.3. 1970 : Une formation désormais incontournable.....	50
4.3.1 La Brinks ou la symbolique de l'insécurité économique	51
4.3.2 La crise d'Octobre et ses lendemains.....	53

4.3.3	Quand nous serons vraiment chez nous.....	56
CHAPITRE V		
	D'UN SCRUTIN À L'AUTRE (1973-1976) OU LE GRAND VIRAGE	59
5.1	1973 : La dernière élection pour l'indépendance	59
5.1.1	Le programme	60
5.1.2	L'épisode du budget de l'an 1.....	62
5.1.3	L'épisode de la carte de rappel.....	64
5.1.4	Les résultats et leurs lendemains.....	65
5.2	Le PQ « étapiste »	67
5.2.1	Genèse d'un virage.....	67
5.2.2	Comprendre l'étafisme	72
CHAPITRE VI		
	«ON A UN VRAI GOUVERNEMENT»	78
6.1	Le 15 novembre 1976	78
6.2	Le premier mandat et sa signification.....	81
6.3	La <i>Charte de la langue française</i> : l'exception qui confirme la règle	86
CHAPITRE VII		
	1980	93
7.1	Les deux référendums et le trait d'union	93
7.2	Le contenu de l'association.....	96
7.3	Vers le 20 mai 1980.....	98
	CONCLUSION.....	101
	BIBLIOGRAPHIE.....	105

RÉSUMÉ

Plusieurs études cherchent à expliquer le plafonnement du souverainisme québécois et se penchent principalement sur la dynamique suivant le référendum de 1995. Ce mémoire aborde plutôt la décennie 1970 où, des premières années, le souverainisme a connu un virage important. Le souverainisme moderne, qui a pris son envol avec la Révolution tranquille, reposait sur l'équilibre entre la continuité historique et la rupture, comme tout projet se présentant comme une entreprise de libération collective. L'apport de René Lévesque a été d'accorder de la crédibilité à un projet qui était source d'insécurités sur les plans identitaire, politique et économique. La création du Parti Québécois et l'institutionnalisation du souverainisme à travers un véhicule partisan rassurant a d'abord fait sortir l'indépendance du registre du rêve révolutionnaire pour en faire un objectif réalisable. La progression électorale du PQ entre 1970 et 1973 indiquait que l'indépendance était sortie de la marginalité et était devenue centrale au débat public. Mais plusieurs acteurs clés du PQ ont alors eu la conviction de plafonner, estimant que le peuple québécois n'était pas encore prêt. En 1974, le référendum est devenu la condition de base à la réalisation de l'indépendance. La prise du pouvoir et la gouvernance de l'État québécois devenaient des enjeux distincts de la réalisation de l'indépendance, reportant celle-ci à une consultation ultérieure. Cela ne relevait pas seulement du changement de tactique mais bien de paradigme. Le PQ a pris le pouvoir en 1976, organisant un référendum sur l'avenir politique du Québec en 1980 après trois ans et demi de gestion gouvernementale. Le gouvernement du Québec sollicitait cependant un mandat pour négocier une nouvelle association avec le Canada, faisant de la réussite de celle-ci une condition *sine qua non* à la déclaration de souveraineté, rendant la rupture inenvisageable sans l'accord du Canada.

MOTS-CLÉS : souveraineté, Québec, indépendance, question nationale, étapisme.

INTRODUCTION

Lors de l'élection provinciale de 2014, la cheffe du Parti Québécois et première-ministre sortante fut talonnée par ses adversaires afin de préciser sa position quant à un éventuel référendum sur la souveraineté du Québec. Sa réponse suscita la méfiance : il n'y en aurait pas tant que les Québécois ne seraient pas prêts, l'objectif de l'élection étant de surcroît de déterminer la couleur du prochain gouvernement et non du statut politique du Québec. Sa position n'était pourtant pas bien différente de celle de Bernard Landry, qui lors de l'élection de 2003 affirmait qu'aucune consultation ne serait tenue tant qu'il ne disposerait pas de l'« assurance morale » de l'emporter. Sous le règne de son prédécesseur, Lucien Bouchard, les « conditions gagnantes » étaient à réunir avant de procéder à une nouvelle consultation sur la question.

Toutes ces formules renvoient à une seule et même réalité : la position du Parti québécois témoignait d'une conception du référendum qui relève presque davantage de la fin en elle-même que du moyen. Elle nous indique une certaine vision du politique : les dirigeants souverainistes allaient attendre le moment jugé opportun avant de consulter la population sur la raison d'être de leur formation politique. En poussant cette logique plus loin encore, on comprend que le scénario d'un parti souverainiste gouvernant ad vitam aeternam sans tenir de référendum est une possibilité bien réelle. Pourtant, les adversaires électoraux des souverainistes ne manquent aucune occasion d'accuser les souverainistes de vouloir procéder subrepticement, de cacher son véritable agenda à la population. Cela peut sembler étonnant à bien des égards : comment la tenue d'une nouvelle consultation populaire, par le biais du référendum, peut-elle constituer un moyen secret, si tant est que les adversaires du projet n'auront qu'à voter et à militer pour l'option du « non »? Quoiqu'il en soit, la recette a néanmoins montré qu'elle pouvait être couronnée de succès :

Jean Charest, en 2003, a su considérablement déstabiliser Bernard Landry sur la question ; formule répétée par Philippe Couillard à l'endroit de Pauline Marois en 2014. Les chefs péquistes ont témoigné alors d'un réel malaise à affirmer un plan d'action clair en la matière, et une bonne partie de l'électorat a eu alors l'impression qu'on lui cachait quelque chose. Il va de soi que la recherche du pouvoir provincial par une formation fondée sur le constat de son insuffisance a de quoi créer une situation ambiguë.

Plusieurs commentateurs politiques s'empressent bien souvent de limiter les échecs des souverainistes à des erreurs communicationnelles. Le manque de clarté dans la présentation du plan d'action en faveur de la souveraineté est généralement pointé du doigt. Nous les voyons pourtant comme des épiphénomènes bien plus que comme des événements isolés : les positions précédemment énoncées des chefs péquistes sont des héritages directs des bases qui ont été jetées très rapidement après l'apparition du souverainisme dans l'espace politique, d'un souverainisme né à travers les maillons de la Révolution tranquille.

Ce mémoire se propose de documenter le virage retenu par l'histoire sous le nom d' « étapisme » et de comprendre ses racines et ses impacts.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Ce mémoire pose pour hypothèse que le virage dit de « l'étapisme » en fut un non pas de tactique mais de paradigme. Plutôt qu'un simple changement au niveau du moyen, c'est une nouvelle conception du politique qui s'imposa, alors que la réalisation de la souveraineté allait désormais être traitée comme un événement distinct de celui de l'exercice du pouvoir.

C'est par la conviction –que celle-ci soit justifiée ou non- que le peuple québécois n'est pas prêt pour l'indépendance que le Parti Québécois a tenté la stratégie rassurante. Tout d'abord en concevant un projet qui n'entraînait pas nécessairement le bris du lien canadien mais sa refondation. Puis, la direction péquiste en est venue à penser qu'il fallait désormais passer par une démonstration effective de la capacité des souverainistes à gouverner et de leur professionnalisme par une gestion adéquate de la province de Québec, remettant la réalisation de la souveraineté-association à une consultation référendaire ultérieure. Alors que la souveraineté, au départ, devait servir de moyen pour négocier une nouvelle association avec Ottawa allant dans le sens des intérêts du Québec, cette association est par la suite devenue condition sine qua non à la réalisation de la souveraineté. Il n'était désormais plus question pour le Québec de déclarer son indépendance sans entente avec le Canada.

Ce mémoire se veut descriptif, s'attardant au comment et au pourquoi d'une telle transformation de la culture politique souverainiste. Nous ne chercherons pas à prendre position par rapport aux effets prétendument bénéfiques ou pervers de ce virage. Nous ne tenterons pas non plus de savoir si une prise du pouvoir par le PQ en

1976 aurait tout de même été possible, cela relèverait de toute manière d'un scénario de politique fiction. Nous nous limiterons à démontrer qu'il y en a bel et bien une transformation du paradigme souverainiste -au-delà du simple changement de tactique- et de l'expliquer à la lumière de la sociologie des acteurs, méthode que nous expliquerons au cours du chapitre suivant.

Il importe de bien définir les termes. Un changement de tactique n'implique pas de transformation radicale du paradigme : il ne s'agit que d'une modification au niveau du moyen, soit de la manière de diriger une opération ciblée afin de parvenir à un but précis. Le paradigme est quant à lui une représentation et une vision cohérente du monde. Un changement de paradigme gouverne l'ensemble de l'entreprise et des actions qui suivront.

Il faut noter que la thèse à l'effet qu'il y eut un véritable changement de paradigme au cours de la période étudiée a déjà été défendue, principalement par ceux qui s'y opposent aujourd'hui ou qui y étaient opposés lors des différents débats qui ont permis le déploiement de l'étapisme. Pierre Bourgault, par exemple, a défendu une thèse similaire à la nôtre en 1989.¹ En 2004, le nouveau cadre stratégique² du directeur de la revue *L'Action Nationale*, Robert Laplante, a suscité bien des réactions au sein des rangs péquistes. Si Laplante pointe avant tout du doigt les choix opérés par le PQ au cours des années post-référendaires, c'est bel et bien le paradigme hérité de la décennie 1970 qui est mis au banc des accusés. Ces analyses relèvent cependant de l'essai plutôt que de la démarche scientifique. Même son de cloche du côté de Raoul Roy, qui a publié en 1985 *René Lévesque était-il un imposteur?*³ Dans ce pamphlet sans concession envers le fondateur du PQ, l'anticolonialiste et socialiste

¹ Pierre Bourgault, *Moi, je m'en souviens*, (Montréal : Stanké, 1989).

² Robert Laplante, *Chroniques de l'enfermement. Écrits sur la minorisation du Québec*, (Montréal : L'Action Nationale Éditeur, 2004), 246-264.

³ Raoul Roy, *René Lévesque était-il un imposteur?*. (Montréal : Éditions du Franc-Canada, 1985).

Raoul Roy présente l'étapisme comme une confiscation des assises de l'indépendantisme. Roy affirme que les indépendantistes ont suivi un chef afin de monter dans l'échelle hiérarchique, ce qui aurait résulté sur l'apparition d'une nouvelle classe de parvenus dont les intérêts égoïstes en sont venus à éclipser la lutte de « libération nationale ». Nous ne discuterons pas cette théorie, qui se comprend à la lumière de l'analyse de la lutte des classes et est donc hors de notre propos.

Certains académiciens ont également défendu la thèse du grand virage, mais avec un procédé différent du nôtre. En 2012, Robert Comeau traitait de la période que nous étudions et tirait des conclusions similaires aux nôtres.⁴ Denis Monière, professeur de science politique à l'Université de Montréal, a produit un travail intéressant à l'intérieur de son champ d'expertise qu'est l'analyse du discours politique. Nous citerons ses conclusions dans notre étude, mais son cadre d'analyse ne touchant qu'à l'aspect discursif ne saurait incarner le cœur de notre recherche. En 1981, Robert Barberis et Pierre Drouilly, respectivement professeur de littérature au collège de Sorel-Tracy et professeur de sociologie à l'UQÀM, publièrent *Les illusions du pouvoir. Les erreurs stratégiques du gouvernement Lévesque*⁵, où est défendue l'hypothèse selon laquelle le PQ se serait embourbé dans le cadre etapiste. Le livre est cependant davantage un recueil de lettres ouvertes publiées par les deux auteurs qu'un travail académique. Les études quantitatives de Drouilly sont pertinentes mais sont davantage centrées sur les effets des différences tactiques électorales ou référendaires, et sont par conséquent loin de notre propos.

En somme, si notre hypothèse n'est pas inusitée, nous estimons que notre approche pour l'aborder a été très peu employée.

⁴ Robert Comeau, « D'un référendum à l'autre », dans *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme. Tome II. 1968-2012*, sous la dir. de Robert Comeau, Charles-Philippe Courtois et Denis Monière. (Montréal : VLB Éditeur, 2012), 133-152.

⁵ Robert Barberis et Pierre Drouilly, *Les illusions du pouvoir. Les erreurs stratégiques du gouvernement Lévesque*. (Montréal : Éditions Select, 1981).

Notons que nous avons choisi de se limiter à une période bien circonscrite, soit celle qui s'ouvre avec la fondation du Parti québécois et qui se clôt avec l'échec de l'option du Oui lors du premier référendum sur la souveraineté-association.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE

2.1 Cadre théorique : réhabiliter l'approche de la sociologie des acteurs

Ce mémoire en est un de sociologie politique.

De multiples disciplines –sociologie, politologie, histoire ou anthropologie- ont déjà été mobilisées pour comprendre la question nationale. L'approche sociologique touchant la question nationale privilégie généralement les facteurs lourds, c'est-à-dire l'analyse des phénomènes à la lumière des rapports de force et des grandes tendances. Dans le cas de la non-réalisation de la souveraineté, l'insécurité collective est généralement pointée comme en étant une origine fondamentale.

L'idée d'insécurité serait en elle-même est au cœur de l'identité québécoise. En 1973, Guy Rocher décrivait la société québécoise comme stagnant dans « la peur, l'insécurité, la soumission et l'aliénation ». ⁶ Dans *Le Québec en mutation*, Rocher voit l'origine de l'insécurité collective dans les bouleversements de la société canadienne-française puis québécoise. Tout d'abord, les transformations des structures sociales par l'industrialisation, laquelle s'est produite à la fin du XIX^{ème} siècle et au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle. La transformation du milieu rural, artisanal et marchand en société industrielle diversifiée. ⁷ En plus de l'urbanisation, le système des classes sociales a été bouleversé, montrant l'arrivée d'abord d'une classe ouvrière, puis d'une petite bourgeoisie et d'une classe

⁶ Guy Rocher, *Le Québec en mutation*. (Montréal : Éditions Hurtubise HMH, 1973), p. 9.

⁷ *Ibid.*, p. 16.

moyenne.⁸ Comme le souligne Rocher, l'industrialisation a été imposée de l'extérieur, le Québec n'ayant que fourni les matières premières et la main d'œuvre.⁹ Ces changements ne pouvaient qu'entraîner des tensions au sein de la société québécoise, alors que les transformations culturelles qui y étaient inévitablement liées se heurtaient au conservatisme profond et aux volontés de l'Église catholique. Mais c'est la Révolution tranquille qui a véritablement représenté la mutation culturelle profonde, ayant tenté d'éliminer la vieille identité du monde ancien. Celle-ci n'a pas non plus été unanimement saluée, et la résistance au changement y était tout autant profonde. Rocher explique ce conservatisme québécois par les origines rurales, le catholicisme et l'isolement. Selon lui, le milieu rural prédestinait le Canadien français à un certain capitalisme, étant propriétaire de ses moyens de production et parfois employeur. Il était également « individualiste » au sens où le climat et les distances rendaient chaque entreprise familiale autonome et isolée. L'habitant canadien-français était dès lors peu confiant en la nouveauté, préférant, pour le bien de ses récoltes, se fier aux techniques déjà éprouvées.¹⁰ Rocher estime également que l'état de dépendance crée en lui-même l'insécurité : comment une minorité peut-elle avoir confiance en l'avenir alors que son niveau de vie dépend de facteurs qui lui sont totalement étrangers? L'abandon, par l'industrialisation, de l'agriculture, sonnait même le glas de la seule production pouvant lui assurer une certaine indépendance économique.¹¹

Comme l'écrit Rocher : « Ainsi, la crainte de voir les capitaux étrangers se retirer d'un Québec trop rebelle et trop indépendant d'esprit trouve dans la conscience canadienne-française des échos qui remontent loin. »¹² L'insécurité peut se segmenter en plusieurs aspects. L'insécurité identitaire, en premier lieu, relève de la peur de

⁸ *Ibid.*, p. 17.

⁹ *Ibid.*, p. 18.

¹⁰ *Ibid.*, p. 41.

¹¹ *Ibid.*, p. 44.

¹² *Ibid.*

disparaître de par la situation géopolitique du Québec. Lionel Groulx l'exprimait de manière simple mais percutante « le drame des Canadiens français relève du tragique : pourrions-nous rester dans la Confédération sans y laisser notre vie? Personne, que je sache, n'a encore répondu victorieusement à ce terrible point d'interrogation. »¹³

Ce type d'insécurité se décline également par la peur de la provincialisation identitaire, soit de la crispation dans l'exiguïté, de la survivance dans la médiocrité. La nation québécoise est une communauté sociologique ayant conscience de son caractère distinct mais condamnée à l'existence laborieuse sous un régime politique soumis à un autre peuple –lequel est majoritaire- et qui ne jouit pas de l'indépendance politique.

Mais l'insécurité identitaire peut également représenter un frein à l'indépendance, si tant est que la rupture avec le Canada peut sembler, aux yeux de nombreux Québécois, être une rupture vis-à-vis d'eux-mêmes. Dans *Le défi québécois*,¹⁴ Christian Dufour a longuement analysé la part canadienne de l'identité québécoise et comment celle-ci se traduit au niveau de la gestion du pouvoir et du rapport à l'autre. Les fameuses Montagnes Rocheuses dont il ne faudrait pas se départir illustrent bien cet imaginaire de l'ambiguïté identitaire. Les grands symboles canadiens proviennent d'ailleurs pour la plupart de l'imaginaire collectif canadien-français. Le mot « Canada » en lui-même, tout comme son hymne national, son castor et sa feuille d'érable étaient tous, à la base, des marqueurs de la société distincte de langue française, qui s'est appelée canadienne, canadienne-française, puis québécoise. La récupération des emblèmes a alors forcé la nation de culture et de tradition française, pour pouvoir continuer à définir sa différence (ce qui constitue son défi perpétuel étant donné son contexte politique), à créer de nouveaux référents communs.

¹³ Lionel Groulx, *Mes Mémoires. Tome IV*. (Montréal : Fides, 1974), p. 349.

¹⁴ Christian Dufour, *Le défi québécois*. (Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2000).

Lorsque Jean Chrétien accusait les souverainistes de n'agir que pour pouvoir mettre « le flag sur le hood » des voitures des ministres lorsqu'ils vont à l'étranger, il s'agissait d'accoler une étiquette capricieuse et même complexée aux défenseurs de la création du pays québécois.

Selon Jean Bouthillette, l'incapacité de se poser comme sa propre référence résulte en un individualisme compensatoire : « Le pancanadianisme dépersonnalisé compense l'échec de la collectivité par une survalorisation des vertus individuelles ».¹⁵ Bouthillette récuse la vision d'un Canada qui contienne deux nations :

L'identité canadienne, qui fondamentalement a deux visages, n'en a plus qu'un hors du Québec et deux au Québec seulement. Et la citoyenneté, abstraite en théorie, renvoie en pratique au visage anglais partout au Canada et à un visage français jumelé au visage anglais au Québec.¹⁶

C'est l'imaginaire de la dépersonnalisation qui marque les travaux de Bouthillette, soit d'une dépossession non pas matérielle mais identitaire, laquelle fait de la définition de soi un problème non résolu. Bouthillette estime par ailleurs que le Canadien français se voit à travers le regard du dominant :

Nous voici devenus totalement étrangers à nous-mêmes. Ce que la Conquête et l'occupation anglaise n'avaient pu accomplir : nous faire disparaître, l'apparente association dans la Confédération l'a réussi cent ans plus tard, mais de l'intérieur, comme un évanouissement. La dépossession s'est faite invisible. [...] S'assimiler de fait, c'est mourir à soi pour renaître dans l'Autre ; c'est trouver une nouvelle personnalité.¹⁷

¹⁵ Jean Bouthillette, *Le Canadien français et son double*. (Montréal : L'Hexagone, 1972), p. 62.

¹⁶ *Ibid.*, p. 37.

¹⁷ *Ibid.*, p. 50.

Quant à l'attachement à la culture française, elle relève selon lui du « complexé de l'abandonné » : « Nous sommes des orphelins qui retournent au pays de l'enfance pour mieux retrouver une mère perdue ou la mieux flétrir. Or c'est de nous-mêmes que sans le savoir nous sommes orphelins. »¹⁸

L'insécurité politique est quant à elle généralement pointée comme relevant du système inhérent aux relations de pouvoir. Si l'envie de posséder et de parachever son propre État est un des fondements de l'indépendantisme, la structure des rapports de pouvoir demeure problématique. La Conquête pouvait en être à l'origine tout autant que la décapitation des élites canadiennes. Cependant, le XIX^{ème} siècle est généralement pointé comme en étant le géniteur le plus immédiat. L'écrasement de la révolte des Patriotes a laissé place à ce que l'anthropologue Claude Bariteau désigne sous le nom d'*Indirect rule*,¹⁹ reprenant l'appellation du mode de gestion des colonies que l'État britannique ne pouvait occuper directement, confiant alors le pouvoir à des individus issus des populations locales, lesquels étaient loyaux à l'égard de Londres, lui garantissaient de nombreux avantages commerciaux et lui versaient l'impôt en échange d'une protection militaire et du maintien de leurs privilèges. Dans son analyse du rôle passé de l'Église catholique au Québec et de sa proximité avec le pouvoir britannique, le sociologue Hubert Guindon explique que le Commonwealth a été politiquement fondé sur le fait que le concept de droit des Anglais a été imposé comme « héritage inaliénable » sans référence à aucun autre type de droit.²⁰ Guindon distingue par ailleurs le concept d'empire de celui d'impérialisme : alors dans le premier cas la puissance conquérante établissait son système juridique aux territoires conquis, l'impérialisme voit le conquérant gouverner par décrets plutôt que d'imposer les lois en vigueur dans l'empire. Guindon accorde en partie la maternité de son

¹⁸ *Ibid.*, p. 52.

¹⁹ Claude Bariteau, *Québec, 18 septembre 2001 : le monde pour horizon*. (Montréal : Québec Amérique, 1998).

²⁰ Hubert Guindon, *Tradition, modernité et aspiration nationale de la société québécoise*. (Montréal : Éditions Saint-Martin, 1990), p. 141.

analyse à Hannah Arendt, laquelle expliquait que les britanniques avaient l'habitude de laisser aux peuples conquis des pouvoirs limités en matière de culture, de religion et de droit. Le sentiment de supériorité de la nation impérialiste a pu constituer un rapport institutionnel durable, accentuant le sentiment d'exclusion du reste du monde des peuples locaux.²¹ Le sociologue Stéphane Kelly étaya cette théorie dans son essai *La petite loterie*,²² lequel traite des années suivant les révoltes des patriotes de 1837. Il nous explique en quoi la figure du paria et celle du parvenu sont interdépendantes, en cela que les deux se protégeraient mutuellement. Kelly utilise un modèle qui présente quatre figures étant le résultat du croisement de deux axes. Le premier axe expose la destination des images, soit si le paria s'adresse à son propre groupe ou bien à la société majoritaire. Le second axe est lié à l'origine des images, car le paria s'exprime avec les images de son propre groupe, ou encore de la société majoritaire. Il existerait donc, pour l'individu issu d'une nation minoritaire, quatre figures distinctes pouvant potentiellement s'appliquer.²³ Kelly expose ainsi quatre types d'individus dans le cas canadien post-rébellions : l'habitant entrant peu en contact avec la société majoritaire anglaise, voulant faire reconnaître son droit à l'existence mais sans considérablement remettre en cause sa subordination à la société anglaise ; le francophone dit d' « exception », qui cherche à obtenir l'appui de l'élite anglaise pour détenir une certaine emprise sur ses compatriotes, résultant le plus souvent sur un échange moyennant privilèges contre obéissance au gouvernement central – l'objectif n'étant pas de se faire admettre par la société anglaise mais de faire reconnaître le droit de vivre paisiblement de façon séparée ; le notable local, francophone d'exception qui destine son message à son propre groupe, privilégié et éduqué selon la grande tradition française mais utilisant les arguments et images de la société anglaise afin de gagner un statut enviable dans son propre

²¹ Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme. Tome 2. L'impérialisme*. (Paris : Fayard, 1982), 21-22.

²² Stéphane Kelly, *La petite loterie. Comment la Couronne a obtenu la collaboration du Canada français après 1837*. (Montréal : Boréal, 1997), 169-175.

²³ *Ibid*, p. 171.

groupe, il « traduit dans le langage local l'idéologie de la survivance, qui est le fondement de la paix sociale avec les Anglais » sans toutefois tenter à court terme de se faire accepter par eux ; finalement, le parvenu, qui joue un rôle primordial en oubliant progressivement les symboles canadiens-français pour assimiler ceux de l'autre société auxquels il voue désormais une loyauté indéfectible :

Dès qu'il renonce à l'égalité politique de son peuple, il est admis dans la société anglaise, où il acquiert la réputation d'avoir une condition irréprochable. À long terme, son attitude le mène à une assimilation pure et simple. Arrivé à ce point, toutefois, le parvenu s'est départi de son caractère de minoritaire. Il risque par le fait même de perdre ses privilèges. Sa valeur comme francophone d'exception chute dès lors qu'il ne peut plus comme jadis assumer ce rôle.²⁴

Il est utile de préciser que, si Kelly semble accorder une place prépondérante à la dynamique systémique, sa thèse laisse néanmoins une plus grande place à l'acteur qu'il ne le laisse entendre au départ. Au-delà du descriptif des structures de domination, Kelly accorde un rôle névralgique aux « Pères de la Confédération » que sont George-Étienne Cartier, Étienne-Pascal Taché, Louis-Hyppolite LaFontaine, Étienne Parent et Narcisse Belleau, coupables selon lui d'avoir abandonné leurs idéaux républicains en optant pour la collaboration vis-à-vis du dominant. Kelly explique abondamment que l'écrasement du Canada français est le fait de ruses, de magouilles et de tactiques de la part de ceux-ci. Si la place du système de corruption étatisée et de patronage est capitale, Kelly implique tout de même les choix opérés par les « pères fondateurs » au centre du processus de neutralisation du Canada français. Autrement dit, malgré l'importance accordée aux facteurs structurels, l'ampleur prise par ces derniers n'aurait pas été possible sans les acteurs étudiés.

Pour revenir à l'*Indirect rule*, le Manifeste du Rassemblement pour l'indépendance du Québec (RIQ) affirme que ce régime, « ininterrompu jusqu'à nos jours, dont la

²⁴ *Ibid*, p. 172-173.

particularité est la subordination des peuples et la dévalorisation de leur culture », ²⁵ a été reproduit sans consulter le peuple du Québec en 1867, faisant désormais d'Ottawa et non de Londres le responsable de la gestion des derniers restants de la présence française en Amérique. ²⁶ Le récit historique des auteurs du collectif est près de celui de Lévesque :

C'est sous ce système finement déployé que les Québécois, jadis Canadiens français et Canadiens tout court, se sont agités politiquement avant et après les événements de 1837-1838. Plus près de nous, soit après la Deuxième Guerre mondiale, ils sont revenus à la charge en cherchant à en modifier les contours. ²⁷

L'insécurité économique collective, quant à elle, est essentiellement perceptible par son exploitation à travers les différents discours. Alors que le nationalisme québécois visait la reconquête économique, les incertitudes étaient des plus importantes. La décennie 1970 est précisément très chargée d'exemples éloquentes en la matière, allant du départ hautement médiatisé des camions de la Brinks, qui transportaient des milliers de certificats en valeurs mobilières vers Toronto, à la rhétorique des « pensions de vieillesse » que le Québec perdrait advenant un « oui » lors du référendum, en passant par la « piasse à Lévesque ». L'insécurité économique se déclinera sous les formes les plus variées, mettant « en évidence » la prétendue incapacité économique et financière du Québec d'assumer les principales responsabilités liées à son développement collectif. Elle se fonde non sur seulement sur l'idée que la tutelle d'Ottawa est positive et utile mais qu'elle est tout bonnement indispensable, et s'appuie fortement sur la supériorité du statut canadien pour prendre en charge des domaines dont la compréhension échapperait au peuple québécois. Le lien canadien fait dès lors office de cordon ombilical essentiel et immuable, condition

²⁵ Claude Bariteau, André Campeau, Hughes Leclair, Marcel Lefebvre et Martin Pelletier, *Sortir le Canada du Québec. Manifeste*. (Montréal : Les Intouchables, 2002), p. 41.

²⁶ *Ibid*, quatrième de couverture.

²⁷ *Ibid*, p. 41.

sine qua non à la survie économique d'un État qui serait autrement condamné à la misère et à la faillite.

Précisons l'emploi que nous ferons de ces théories sur les insécurités. Elles ne formeront pas notre cadre d'analyse principal, mais il était important que nous les décrivions car elles composent le verdict auxquels d'importants dirigeants souverainistes sont arrivés au cours de la période étudiée. Les facteurs lourds, généralement centraux aux différentes analyses, revêtent une importance fondamentale qu'il nous est impossible à nier. Cependant, nous croyons également en leur insuffisance. Nous avons choisi dès lors d'opter pour l'approche de la sociologie des acteurs, aspect négligé offrant pourtant un complément essentiel à la compréhension de la question nationale. Nous ne visons nullement à nier la pertinence du cadre social et de ses rapports de force mais simplement à réhabiliter également celle de l'acteur. La sociologie des acteurs, telle que nous l'entendons, ne s'oppose par ailleurs pas à d'autres approches sociologiques centrées sur les idées.

La sociologie des acteurs, si elle n'est pas encore dominante au sein de la discipline, n'en constitue pas moins une tradition réhabilitée depuis Raymond Boudon. L'ensemble de l'œuvre de Boudon faisait de l'individu l'élément premier du phénomène social. Pour Boudon, toute explication du social relève de la compréhension des motivations des individus dans un contexte donné –ne plaçant donc pas l'existence de ces motivations en opposition avec l'existence de contextes déterminants- et de la manière dont celles-ci se composent pour former le phénomène.²⁸ Dans *La place du désordre*, Boudon schématisait son individualisme méthodologique à travers une équation qui faisait du phénomène social l'effet

²⁸ Boudon revient sur ses thèses dans : Raymond Boudon et Robert Leroux, *Y a-t-il encore une sociologie ?*. (Paris : Odile Jacob, 2003).

émergent des actions individuelles, lesquelles sont dues aux raisons de chacun, dans le contexte qui est le sien.²⁹

Il est même possible de retourner encore plus loin, soit chez ce pionnier de la sociologie qu'était Max Weber. Plusieurs opposent Weber à un Émile Durkheim qui nierait prétendument purement et simplement l'individu. Si nous ne nous aventurerons pas dans une longue rectification concernant Durkheim, force est d'admettre que les trois figures de la légitimation de la domination politique³⁰ selon Weber —charismatique, rationnelle-légale et traditionnelle— impliquent en elles-mêmes l'existence de certains déterminismes hérités. C'est précisément là la base de la sociologie wébérienne³¹ que de chercher à analyser les causes et les effets de l'action sociale plutôt que le fait social.

On peut également remonter aux penseurs dits machiavéliens. James Burnham, pour qui le rôle des organisations dans la société est fondamental, leur a d'ailleurs consacré un ouvrage qui leur prête une grande responsabilité dans la défense de la liberté, étant donné l'absence de collectivisme étouffant dans leur pensée.³² Nous nous intéressons tout particulièrement à Wilfredo Pareto.³³ Celui-ci a développé la théorie des actions sociales en distinguant les actions logiques et non-logiques. Pareto distingue plusieurs cas-types d'actions. Dans certains cas, le but objectif est identique au but subjectif. Dans d'autres, les deux buts diffèrent. Dans certaines situations, le sujet accepterait le but objectif s'il le connaissait ; dans d'autres, il le refuserait. S'il n'est pas nécessaire de se livrer à de longues explications, retenons cependant que le cadre

²⁹ $S = f [a (r, C)]$ où S est le phénomène à expliquer, f l'effet émergent, a les actions individuelles, les raisons de chacun et c le contexte de chacun. Raymond Boudon, *La place du désordre : critique des théories du changement social*. (Paris, Presses universitaires de France, 1984), 245 p.

³⁰ Max Weber, *Le savant et le politique*. (Paris : La Découverte, 2003).

³¹ On lira, tout particulièrement : Max Weber, *Économie et société. Tome 2*. (Paris: Pocket, 2006).

³² James Burnham *The Machiavellians. Defenders of freedom*. (New York: The John Day Company, Inc., 1943).

³³ Pareto, Vilfredo, *Traité de sociologie générale. Tome 2*. (Paris : Payot, 1917).

méthodologique employé -lequel cherche à établir les différents types de relations entre le résultat anticipé et les moyens employés, de même qu'entre le résultat réel et le résultat anticipé- place à la fois les actions humaines au centre de l'analyse et étudie celles-ci à la lumière du rapport moyens-fins. Ce dernier ne peut qu'être au centre de l'espace politique, et notre sujet d'étude n'y fera pas exception, se penchant sur le virage étudié du souverainisme, de ses effets réels et escomptés. Il faut cependant préciser que si le schéma nous sert, les explications de Pareto -évacuant parfois complètement l'importance des sentiments, les surévaluant à d'autres instants- ne sont pas au cœur de notre raisonnement. Notre rapport à l'approche de Pareto est par ailleurs similaire à celui qu'entretenait face à celle-ci Raymond Aron, selon lequel « on peut considérer simultanément que certaines de ces propositions sont vraies, qu'elles s'appliquent effectivement à toutes les sociétés et que pourtant elles ne saisissent pas l'essentiel ». ³⁴

Nous nous intéressons ici à un espace politique, soit celui du Québec au cours d'une période donnée (1967-1980). Or, plusieurs acteurs s'investissent au sein de l'espace politique pour en définir les contenus et les contours. Chacun souhaite définir la problématique centrale de cet espace : c'est le propre même de la logique politique que d'espérer y imposer les thèmes centraux de son agenda. Il est dès lors d'autant plus fondamental d'étudier les acteurs au cours des périodes névralgiques où le paradigme politique est en transformation. La Révolution tranquille, dans le cas québécois, fut un bon exemple de période de redéfinition.

Certains pièges sont à éviter lorsque nous abordons l'étude des acteurs. Très souvent les motivations des acteurs politiques sont expliquées cyniquement par le simple intérêt matériel ou la volonté de pouvoir. Certains se livrent également à des

³⁴ Raymond Aron, *Les étapes de la pensée sociologique*. (Montréal : Gallimard, 1967), p. 484.

explications relevant davantage de la psychologie populaire que de l'analyse sérieuse. La sociologie des acteurs commande donc la prudence.

Il nous faut par contre se pencher sur les représentations du monde que se font les acteurs, soit d'une certaine conception de l'histoire, du peuple et de l'action politique. Dans *Les idéologies*,³⁵ Fernand Dumont pose la vision du monde comme étant nécessaire aux acteurs afin que ceux-ci puissent à la fois définir le monde et définir leurs objectifs. Ce mémoire présentera différents acteurs agissant au sein du mouvement souverainiste mais présentant des représentations du monde parfois des plus divergentes.

Alain Touraine centre ses recherches sur l'importance des mouvements sociaux et des organisations. Il faut comprendre qu'à travers ses récits, Touraine décrit l'apparition de nouveaux acteurs, qui par conséquent exercent une certaine influence sur les fondements de la société -qu'il s'agisse de l'espace politique, du travail, de la bureaucratie ou autres. Ainsi, Touraine indique donc l'existence d'acteurs sociaux parvenant à amener de nos nouveaux contenus dans la sphère publique.³⁶ Pour Touraine, l'analyse sociologique a trop souvent tourné autour de grands facteurs prétendument totalisants. Des phases telles que l'histoire économique, la lutte des classes ou encore les prétendues entités nommées société, culture ou civilisation, se sont vues confiées une vocation auto-explicatrice.³⁷ Il faut selon lui plutôt poser comme prémisses l'absence de référence à un absolu, et définir l'action comme une « relation changeante avec le monde ».³⁸ Il importe ainsi de préciser que Touraine fait néanmoins du travail -même lorsque peu valorisé dans les sociétés contemporaines- le principe central de toute analyse sociologique se penchant sur l'action. L'approche de Touraine n'est donc pas parfaitement compatible avec la nôtre, si tant est que

³⁵ Fernand Dumont, *Les idéologies*. (Paris : Presses universitaires de France, 1974).

³⁶ On lira notamment : Alain Touraine, *Sociologie de l'action*. (Paris : Seuil, 1965).

³⁷ *Ibid.*, p. 453-454.

³⁸ *Ibid.*, p. 455.

l'angle utilisé diverge fortement. Il n'en demeure pas moins que Touraine nous laisse quelques bases dignes d'intérêt.

Dans *Pour une histoire conceptuelle du politique*,³⁹ Pierre Rosanvallon plaide également pour une interprétation des enjeux politiques qui replace les groupes et individus dans le processus de leur élaboration. Ainsi, Rosanvallon cherche à repérer les circonstances de la formulation des objectifs des acteurs sociaux et à comprendre la manière dont leur conception a organisé leurs actes. Un tel cadre est pertinent pour comprendre pourquoi la question nationale s'est positionnée comme représentation dominante de la vie politique au Québec.

Le jeu politique est par définition conflictuel. La sociologie des acteurs en est également une des conflits. Julien Freund, qui fut d'ailleurs un des principaux artisans de la diffusion de l'œuvre wébérienne en France, en a largement traité dans *Sociologie du conflit*.⁴⁰ Freund posait en 1983 le constat que toute société est par essence conflictuelle mais que cela est d'autant plus vrai au sujet des sociétés modernes. Pour Freund, le conflit est un phénomène social permanent qui devrait être naturellement pris en compte dans l'analyse sociologique. L'auteur précise d'ailleurs une question de vocabulaire fondamentale : le concept de conflit n'est pas à prendre au sens courant, et n'est pas donc pas ici synonyme de différend, d'affrontement ou de rivalité. Pour en être un, le conflit est posé comme étant obligatoirement intentionnel, et doit provenir de la part d'au moins l'une des deux parties concernées.⁴¹ Le conflit est également généralement –mais pas toujours– une revendication de justice, relevant souvent de l'estimation qu'un droit a été lésé, méconnu ou bafoué.⁴² En ce qui concerne notre cas d'étude, la naissance même du souverainisme au Québec nous semble explicable à la lumière d'un tel postulat. Le

³⁹ Pierre Rosanvallon, *Pour une histoire conceptuelle du politique*. (Paris : Seuil, 2003).

⁴⁰ Julien Freund, *Sociologie du conflit*. (Paris : Presses Universitaires de France, 1983).

⁴¹ *Ibid.*, p. 65.

⁴² *Ibid.*, p. 67.

sentiment d'être victime d'une injustice peut d'ailleurs être au départ inconscient, comme le rappelle Freund, mais cherchera ensuite à se légitimer. C'est d'ailleurs le propre de tout projet politique que de se justifier en faisant appel à des raisons profondes. Le conflit est également une tentative de briser la résistance de l'autre, chacun cherchant à imposer à l'autre sa propre conception. L'imposition à l'autre de sa volonté propre n'est pas une fin en elle-même mais vise bien un objectif précis. Nous nous intéresserons donc pas à la place du pouvoir dans le rapport entre les objectifs et les moyens. Les deux se transformeront au cours de la période étudiée.

Si les conventions et les règles qui encadrent le conflit sont en théorie peu précises, il va de soi que les conflits centraux à notre étude s'inscrivent tous –à l'exception des événements d'octobre 1970- à l'intérieur des bornes de la démocratie. Le conflit se situera, nous le verrons, à de multiples niveaux : entre révolutionnaires tranquilles « conservateurs » et « progressistes », entre indépendantistes et souverainistes-associationnistes, entre partisans et adversaires du référendum comme moyen incontournable et, bien entendu, entre souverainistes et fédéralistes. Le conflit opposant partisans et adversaires de l'étapisme sera central. Tel que nous le verrons, l'opposition -en apparence sur les moyens- révélera que les objectifs des acteurs n'étaient peut-être pas aussi identiques que nous aurions pu le penser au départ. D'un côté, nous observerons des acteurs ne pouvant penser les intérêts du Québec en dehors du cadre indépendantiste, et de l'autres certains qui estiment que le bien commun peut passer par des compromis, et pour qui le projet souverainiste vise l'obtention d'un rapport de force avantageux pour le Québec. Au sein du même mouvement, les acteurs présentaient alors des conceptions divergentes de l'histoire, du peuple et de l'action politique. Nous nous proposons de les comprendre et de les schématiser sans tomber sans les étiquettes caricaturales de « timorés » ou de « purs et durs ».

Dans *Critique de l'américanité : mémoire et démocratie au Québec*,⁴³ Joseph Yvon Thériault étudie les traditions politiques au Québec. Le souverainisme et l'indépendantisme en sont, résolument. Si le souverainisme est le courant généralement associé à l'aspiration à l'indépendance, nous verrons que l'étapisme, s'imposant au cours de la période étudiée, représente une véritable mutation de cette tradition politique. La dialectique entre les moyens et les finalités est au cœur, avons-nous expliqué, de la sociologie des acteurs. Derrière une apparence de changement au niveau du moyen, c'est l'idée même de fondation politique qui s'en trouve transformée. Le projet souverainiste a alors changé.

L'utilisation -au-delà de la théorie- de la sociologie des acteurs n'est pas inusitée. Certains ont déjà cherché à démontrer concrètement, dans des cas d'études précis, que le but premier de la vie politique –et donc des acteurs qui y gravitent- est la définition des enjeux politiques. Nous mentionnerons deux exemples. Le premier renvoie à l'étude sur le socialisme français produite par le sociologue Jean-Pierre Le Goff.⁴⁴ Sans nier l'importance des tendances lourdes, Le Goff se penche sur les nouveaux acteurs de la gauche française et leur place dans la transformation depuis 1968 de la dynamique inhérente à cette famille politico-idéologique. Notre second exemple est celui de l'analyse de la montée des partis d'extrême-droite en occident par la politologue Pippa Norris.⁴⁵ Norris ne nie pas non plus les facteurs lourds : un certain fond populaire propice à l'extrême-droite existe bel et bien. Mais Norris évalue cependant que l'extrême-droite n'en a pas moins su imposer considérablement ses thèmes à l'ensemble du jeu politique, contraignant l'espace public à se convertir à de nouveaux termes du débat. Deux ans après la publication du livre de Norris, il fut intéressant de constater que de nombreux commentateurs firent écho à sa thèse en analysant l'élection présidentielle française de 2007 et la reprise de plusieurs

⁴³ Joseph Yvon Thériault, *Critique de l'américanité : mémoire et démocratie au Québec*. (Montréal : Québec Amérique, 2002).

⁴⁴ Jean-Pierre Le Goff, *La gauche à l'épreuve. 1968-2011*. (Paris: Perrin, 2011).

⁴⁵ Pippa Norris, *Radical Right. Voters and Parties in the Electoral Market*. (Cambridge : Cambridge University Press, 2005).

thèmes chers au Front national par des formations jugées « respectables » comme étant le résultat d'une « lepénisation des esprits ».

Notre étude sera similaire, réhabilitant la place d'un acteur qui ne saurait exclusivement faire office de simple marionnette soumise aux tendances lourdes. Le souverainisme répondait tout autant à l'effervescence nationaliste révolutionnaire-tranquille qu'il stimulait cette dernière. Nous pouvons pousser cette logique encore plus loin : si l'ascension de René Lévesque fut rendue possible par les circonstances, peut-on nier l'importance de celui-ci dans la recomposition de l'espace politique autour de la question nationale ? La liste des personnages historiques dont la présence a été indispensable pour la suite des événements pourrait être très longue à dresser. Y aurait-il eu un second référendum en 1995 sans Jacques Parizeau ? La constitution canadienne aurait-elle été rapatriée sans Pierre Elliott Trudeau ? Que serait-il advenu en Allemagne sans Adolf Hitler ? L'issue de la Seconde Guerre mondiale aurait-elle été différente sans Winston Churchill ou Charles de Gaulle ? Les exemples peuvent être très nombreux. Ce même regard prévaut également en ce qui a trait aux acteurs clés du virage de l'étapisme : celui-ci peut tout autant sembler être le résultat du contexte global qu'il a pu contribuer à façonner un nouveau cadre.

Nous allons clore notre cadre théorique par une mise en garde. Tel qu'annoncé au cours de ce chapitre, notre analyse sociologique est soucieuse des convergences et des divergences entre moyens et objectifs, de même qu'entre les effets escomptés et les résultats réels. Comme l'a défendu longuement Raymond Aron dans son *Introduction à la philosophie de l'histoire*,⁴⁶ il est impossible de comprendre le rôle de l'acteur par rapport aux causes et effets de ses actes avec les illusions qui viennent avec un recul par ailleurs nécessaire. La plus importante des précautions est de se rappeler constamment du caractère souvent imprévisible des événements.

⁴⁶ Raymond Aron, *Introduction à la philosophie de l'histoire. Essai sur les limites de l'objectivité historique*. (Paris : Gallimard, 1948).

2.2. Méthodologie

L'approche privilégiée sera celle de la synthèse historique soumise à l'analyse sociologique. Nous avons choisi de passer en revue l'histoire du souverainisme entre 1967 et 1980. Nous pourrions –de manière sommaire, il est vrai- segmenter notre propos de la sorte : La période qui va de 1967 à 1973 représente le « pourquoi » de notre propos, celle qui va de 1973 à 1976 se veut le « comment », tandis que le premier mandat Lévesque et le référendum dans la dernière année de celui-ci (1976-1980) sont présentés comme les incarnations types du changement de paradigme qui s'est opéré.

Pour ce faire, nous nous en sommes tenus à une méthode assez classique, soit celle qui consiste à trier la littérature –primaire et secondaire- concernant notre sujet. Nous voulons, à travers le retour aux sources auquel nous nous livrons, faire la généalogie de la dédramatisation du souverainisme et de sa conversion aux normes de la simple gouvernance provinciale, en grande partie grâce aux documents d'époque. Les divers programmes, livres blancs, documents promotionnels et lettres internes constituent, à ce titre, le matériel le plus précieux à notre démonstration. Nous nous livrerons à une comparaison des programmes péquistes pour en saisir les ruptures et continuités. Les autobiographies, mémoires et essais produits par les acteurs mentionnés au cours du mémoire ont également une valeur clé : celle de nous permettre -comme aucun autre type de source ne le permet- de saisir les conceptions du monde des acteurs concernés.

Les différentes biographies des personnages marquants de l'époque, des figures clés du souverainisme, seront analysées de manière à mettre en récit la dynamique

pratique qui traverse le souverainisme et à comprendre les motivations des acteurs clés. Ces livres nous permettent de resituer les rapports de force, les contextes et les places occupées par chacun. Notons cependant que toutes n'ont pas la même valeur historique.

Les sources scientifiques et académiques sont également abondantes. Il faut admettre que la littérature touchant le souverainisme et le nationalisme québécois est impossible à épuiser. Par conséquent, nous n'avons conservé que les sources qui correspondaient à notre sujet de recherche, lesquelles sont beaucoup plus limitées, principalement sous l'angle de la sociologie des acteurs.

CHAPITRE III

PENSER LA NAISSANCE DU SOUVERAINISME MODERNE

Ce chapitre se sépare en deux sous-parties : la première vise une mise en situation afin d'expliquer sommairement les événements sociaux et politiques ayant mené René Lévesque, député-vedette du caucus libéral, à quitter le caucus libéral pour incarner l'idéal de la souveraineté, la seconde analyse le contenu de l'option souverainiste telle que présentée dans son livre fondateur et sa signification sociale. Nous verrons ici que le souverainisme, dès ses débuts, visait à contrer l'insécurité collective en incarnant un équilibre entre rupture et continuité, et qu'il visait l'obtention d'un rapport de force avantageux pour le Québec sans poser l'indépendance comme un absolu. Nous nous en tiendrons, pour la première partie de ce chapitre, à l'énonciation factuelle, tandis que la seconde abordera le contenu d'*Option-Québec*.

3.1. Retour sur les événements

Les Libéraux perdirent le pouvoir en 1966 malgré une majorité des suffrages populaires en leur faveur. À l'instar de tout parti gouvernemental renvoyé dans l'opposition, les Libéraux se crurent alors à l'heure des bilans. Pour les uns, les Libéraux étaient allés trop vite et trop loin ; pour les autres, le gouvernement aurait été victime de sa modération. Dans la foulée des remises en question, et en contexte de montée du séparatisme, René Lévesque tenta d'amener le débat constitutionnel au

sein du Parti libéral afin de pallier à ce qui pouvait être perçu comme une doctrine floue en la matière.

René Lévesque comptait parmi les éléments les plus proactifs du caucus libéral⁴⁷, si bien que certains de ses collègues jetaient sur lui l'odieux de la défaite. Le politologue Gérard Bergeron qualifiait d'ailleurs le René Lévesque libéral de « franc-tireur auprès d'une armée régulière ».⁴⁸ Lévesque n'en tenta pas moins de trouver une cohérence politique à l'ère de réformes enclenchée en la canalisant dans le projet souverainiste. Dès 1963, Lévesque avait affirmé dans une entrevue que l'indépendance pouvait être envisagée et croyait alors saisir dans la Révolution tranquille une ère de rupture irréversible :

Il y a chez nous beaucoup de confusion et une lucidité nouvelle, un dynamisme frappant au milieu des vieilles routines qui résistent. C'est un vrai climat de transition. Où cela nous mène-t-il ? Sans vouloir jouer au prophète, je suis persuadé que les prochaines années vont conduire le Canada français, grâce à l'État du Québec, à la mesure d'émancipation indispensable à une nation normale. Mais pour y arriver, il va falloir concentrer et utiliser à plein, dans le domaine économique surtout, toutes les forces dont nous disposons ; il va falloir également récupérer du gouvernement central des compétences ou des pouvoirs et des moyens accrus. Tout le Canada est ainsi entré avec nous dans un tournant décisif. Il en ressortira refait ou défait ! Quant à moi, je mettrai ma main au feu que, quoi qu'il advienne, nous en sortirons, nous, en meilleur état que jamais auparavant.⁴⁹

⁴⁷ Les chapitres « René Lévesque –le réformateur dans le gouvernement Lesage (1960-1966) » (195-201) de Roch Bolduc et « René Lévesque et les politiques sociales dans les années 60 » (203-207) d'Yves Vaillancourt dans le collectif *René Lévesque. L'homme, la nation, la démocratie* nous semblent éloquentes à ce sujet. Dans : Yves Bélanger et Michel Lévesque (dir.), avec la collaboration de Richard Desrosiers et Lizette Jalbert, *René Lévesque. L'homme, la nation, la démocratie*. (Sillery : Presses de l'Université du Québec, 1992). On citera également Gérard Bergeron : « Il ne fut pas le seul à faire la révolution tranquille, mais il fut le plus voyant et peut-être le plus efficace convoyeur de ses idées et de ses réalisations ». Dans : Gérard Bergeron, *Notre miroir à deux faces*. (Montréal : Québec Amérique, 1985), p.41.

⁴⁸ *Ibid*, p. 37.

⁴⁹ Entrevue avec Jean-Marc Léger, *Le Devoir*, le 5 juillet 1963. Cité dans Gérard Bergeron, *Notre miroir à deux faces*, op. cit., p.52.

Dès 1963, Lévesque faisait donc du Québec son unique patrie et du Canada rien de plus qu'un ensemble fédératif contractuel présentement inefficace et désuet, envisageant donc la rupture du contrat en cas de blocage. Au cours d'une allocution en mai 1964 au Collège Sainte-Marie, Lévesque n'en insistait pas moins sur le fait que son nationalisme n'en est pas d'exclusion et ne vise pas à construire le Québec contre ses minorités.⁵⁰ Après la défaite de 1966, le perturbateur qu'il était se trouvait menacé de marginalisation et se concentra alors sur l'idée de souveraineté-association. En février 1967, Lévesque fit la déclaration suivante devant un auditoire de Vancouver : « La situation au Québec est la même qu'en Rhodésie. Une minorité privilégiée gouvernant une majorité arriérée. Si ce n'était la couleur de notre peau, ce serait la même chose que la Rhodésie. »⁵¹ L'histoire est généralement connue: après avoir rencontré certains Libéraux qui auraient pu être intéressés par son projet, Lévesque rendit public son document en faveur de la souveraineté le 18 septembre 1967, moins d'un mois avant le congrès. La machine libérale s'est alors enclenchée afin de faire battre la proposition de Lévesque. Lors du congrès, la résolution Lévesque fut battue à plate couture. Lévesque et ses proches quittèrent la salle immédiatement en annonçant leur démission du parti.

Au sein des Libéraux la brève polarisation ne séparait plus les « conservateurs » des « progressistes », étiquettes généralement employées pour distinguer les plus ardents révolutionnaires tranquilles des plus motivés, mais entre ceux qui étaient prêts à briser le lien fédéral pour le développement du Québec et ceux qui s'y refusaient dans l'immédiat. Par exemple, le député de Notre-Dame-de-Grâce, Eric Kierans, avait soutenu Lévesque à l'interne dans sa croisade pour la nationalisation de l'hydroélectricité mais fut également l'un des plus ardents adversaires au projet de souveraineté-association. D'autres proches de Lévesque -tels que Robert Bourassa,

⁵⁰ Le discours est disponible sur un cédérom joint au livre suivant: Alexandre Stefanescu (dir.), *René Lévesque. Mythes et réalités*. (Montréal : VLB Éditeur, 2008) .

⁵¹ *Le Devoir*, 22 février 1967. Cité dans Gérard Bergeron, *Notre miroir à deux faces*, op. cit., p. 57.

Pierre Laporte et même Yves Michaud- refusèrent de le suivre. Robert Bourassa déclara lui-même aux journalistes qu'outre la perte d'un homme de qualité cette démission représentait l'éviction d'une aile essentielle au dynamisme interne des Libéraux : « En fait, ce qui va manquer maintenant au parti, c'est une police d'assurance contre l'embourgeoisement [...] ». ⁵²

3.2. *Option Québec*

En novembre 1967, Lévesque a fondé le Mouvement Souveraineté-Association. Le texte présenté aux Libéraux par Lévesque a été publié en 1968 sous le titre d'*Option Québec*. ⁵³ La lecture de l'ouvrage nous apparaît majeure pour quiconque souhaite comprendre le souverainisme des premières années. Le plaidoyer semble à mi-chemin entre continuité et rupture historique, entre souveraineté et association, et entre enracinement et dimension contractuelle. En avant-propos, les onze signataires affirment présenter ici :

[U]ne option susceptible de réconcilier la réalité de l'interdépendance avec les exigences de la souveraineté politique nécessaire au développement des nations modernes, où l'État joue un si grand rôle dans la vie économique, sociale et culturelle des peuples. ⁵⁴

On y constate ainsi une volonté de placer la souveraineté dans un cadre moderne, soit dans un univers fait de pays interdépendants de par l'intensification du commerce, et de la présenter comme la continuité logique de la Révolution tranquille tout en constituant l'unique manière de surmonter ses limites systémiques.

⁵² *La Presse*, 16 octobre 1976. Cité dans Gérard Bergeron, *Notre miroir à deux faces*, op. cit. p. 60.

⁵³ Nous nous référons à l'édition originale: René Lévesque, *Option Québec*. (Montréal : Les Éditions de l'Homme, 1968).

⁵⁴ *Ibid*, p. 7.

L'inscription de la souveraineté dans la dynamique initiée en 1960 est explicite dans la préface signée par l'historien Jean Blain, soulignant qu'on « ne peut faire que le développement de la société québécoise ne tende vers le développement de la nation québécoise jusqu'à s'y identifier »⁵⁵ et que « [l]e social nourrit le national jusqu'à ce que le national apparaisse comme la clef indispensable d'un mieux-être social ».⁵⁶

La première partie de l'œuvre est consacrée à la souveraineté en elle-même et à ses raisons profondes. En premier lieu, on retrouvera tout simplement la distinction québécoise, dont les repères reposent sur une identité fondée sur le triptyque langue, culture et société, laquelle serait héritée de l'histoire et de la conscience d'y appartenir. Le premier chapitre est très éloquent à cet égard, faisant exclusivement du Québec l'entité légitime des Québécois :

Nous sommes des Québécois. Ce que cela veut dire d'abord et avant tout, et au besoin exclusivement, c'est que nous sommes attachés à ce seul coin du monde où nous puissions être pleinement nous-mêmes, ce Québec qui, nous le sentons bien, est le seul endroit où il nous soit possible d'être vraiment chez nous. Être nous-mêmes, c'est essentiellement de maintenir et développer une personnalité qui dure depuis trois siècles et demi. Au cœur de cette personnalité se trouve le fait que nous parlons français. Tout le reste est accroché à cet élément essentiel, en découle ou nous y ramène infailliblement.⁵⁷

Lévesque affiche donc un « nous » décomplexé, inclusif mais certainement pas coupé de repères, exigeant donc à celui qui veut s'y intégrer une réappropriation de certains critères fondateurs. Comme l'écrit le sociologue Jacques Beauchemin :

⁵⁵ *Ibid*, p. 12.

⁵⁶ *Ibid*.

⁵⁷ *Ibid*, p. 19.

[J]e voudrais faire valoir le fait que la participation de l'Acteur social à un projet éthique de partage des biens sociaux, de poursuite de la justice ou de tolérance à l'égard de la différence tient à son sentiment d'appartenance à la communauté morale que constitue "sa" société. Or, cette appartenance, c'est dans la mémoire et la culture qu'elle se forge. C'est en elle que la société apparaît comme un univers de significations partagées [...].⁵⁸

Pour l'auteur d'*Option Québec*, l'histoire est une donnée fondamentale dans la définition de la dite personnalité. Et le récit historique lévesquien survole le parcours d'un peuple français s'établissant progressivement en Amérique.

Nous sommes fils de cette société dont le cultivateur, notre père ou notre grand-père, était encore le citoyen central. Nous sommes aussi les héritiers de cette fantastique aventure que fut une Amérique d'abord presque entièrement française et, plus encore, de l'obstination collective qui a permis d'en conserver vivante cette partie qu'on appelle le Québec. Tout cela se trouve au fond de cette personnalité qui est la nôtre. Quiconque ne le ressent pas au moins à l'occasion n'est pas ou n'est plus l'un d'entre nous. [...] Cette "différence" vitale, nous ne pouvons pas l'abdiquer. Il y a fort longtemps que c'est devenu impossible. Cela dépasse le simple niveau des certitudes intellectuelles. C'est quelque chose de physique. Ne pouvoir vivre comme nous sommes, convenablement, dans notre langue, à notre façon, ça nous ferait le même que de nous faire arracher un membre, pour ne pas le dire le cœur. À moins que nous n'y consentions peu à peu, dans un déclin comme celui d'un homme que l'anémie pernicieuse amène à se détacher de la vie. De cela, encore une fois, seuls les déracinés parviennent à ne pas se rendre compte.⁵⁹

Lévesque perçoit une accélération de l'histoire au cours des dernières années, soit celle du développement de la radio et la télévision, de la pluralisation des consciences associables à la société libérale, et à la fin de « l'unanimité automatique ». ⁶⁰ La souveraineté se manifesterait comme le sommet de la Révolution tranquille, mais elle

⁵⁸ Jacques Beauchemin, *L'Histoire en trop. La mauvaise conscience des souverainistes québécois*. (Montréal : VLB Éditeur, 2002), p. 119.

⁵⁹ *Ibid* p. 20-21.

⁶⁰ *Ibid* p. 22.

serait tout autant impossible si cette dernière devait s'enterrer dans l'immobilisme que si elle abusait de son utopisme.

[C]e phénomène se produit partout dès qu'un groupe humain se décide à bouger, [on l']appelle "la révolution de l'impatience sans cesse croissante" [...] Il s'agit là du moteur principal dont nous disposons pour continuer d'avancer. On doit en calculer l'emploi aussi précisément que possible, afin d'éviter les embardées trop coûteuses ; mais bien plus encore, on doit prendre garde de ne pas l'étouffer, car sans lui, c'est la catastrophe collective d'une société qui s'immobilise, à une époque où ceux qui cessent d'avancer reculent automatiquement, à un point qui peut être irrémédiable. Autrement dit, il faut combattre avant tout l'essoufflement, l'envie qui nous vient périodiquement de ralentir, de croire que nous allons trop vite alors que –même si parfois nous y allons un peu de travers- nous ne faisons que commencer à prendre l'allure qu'exige notre temps. À ce point de vue-là, les peuples sont comme les individus : seuls réussissent ceux qui n'ont pas peur de la vie .⁶¹

Dans une telle mesure, le cadre canadien paraît désuet et freine radicalement l'avenir du Québec. Le problème des « deux majorités » en représente un, soit celui qui fait que deux peuples majoritaires sur leur territoire coexistent au sein d'une même entité.⁶² La « personnalité » de la nation québécoise ne peut qu'être parachevée en libérant le Québec des entraves causées par le régime dans des domaines tels que la citoyenneté, l'immigration, la main d'œuvre, les relations internationales, etc.⁶³ Le régime actuel, inefficace de par les chevauchements et la bureaucratie sclérosée, ne parvient pas à régler les enjeux touchant le Québec et serait au final « une maison de fous ». ⁶⁴ Alors que la majorité anglophone voudrait s'engager sur la voie du *nation building* en développant son État central, dans la mesure où la tendance globale à l'époque est à l'établissement de gouvernements modernes proactifs, cette dernière voit dans le Québec un frein à son évolution :

⁶¹ *Ibid.*, p.27-28.

⁶² *Ibid.*, p. 30.

⁶³ *Ibid.*, p. 30-31.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 31.

Cherchant en fin de compte la même chose – la chance de vivre leur vie, à leur façon, selon leurs besoins et leurs aspirations – les deux majorités ne pourraient aller que se cognant toujours plus durement l'une contre l'autre et se faisant réciproquement un mal qui finirait par être sans remède.⁶⁵

Pour éviter ce « cul-de-sac », les souverainistes offrent donc un nouveau contrat. Appelant le peuple québécois au courage de vaincre la peur, à ne pas « manquer sa carrière à tout jamais » en n'acceptant pas « le risque calculé des grandes étapes »,⁶⁶ Lévesque n'en axe pas moins grandement son propos sur la nécessité d'une association politique et économique avec le reste du Canada. La seconde partie s'attaque d'ailleurs aux détails du lien associatif qui serait proposé à Ottawa, de même qu'à certains scénarios potentiels concernant la période de transition vers le nouveau régime. L'accent mis sur l'association économique comme nécessité sera repris dans le programme du Mouvement Souveraineté Association :

D'abord, l'État québécois devra négocier sans délai, en même temps que l'avènement à la souveraineté..., ou dès que le climat sera favorable, les accords d'association économique prévus avec le reste du Canada : les éléments essentiels d'une union douanière (ou " marché commun ") – les ententes requises concernant entre autres la Voie maritime, les chemins de fer, etc... - et un accord d'union monétaire.⁶⁷

Peut-on dès lors croire que c'est sur la voie d'une refondation confédérale du Canada que Lévesque voulait entraîner le Québec ? Claude Morin, père de la stratégie de l'« étapisme » au Parti Québécois, estimera plus tard que le manifeste fondateur, « ce n'est pas du séparatisme, c'est une véritable confédération ».⁶⁸ En 1967, l'ex-député

⁶⁵ *Ibid.*, p. 37.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 38.

⁶⁷ Cité dans : Vera Murray, *Le Parti québécois : de la fondation à la prise du pouvoir*. (Montréal : Hurtubise HMH, 1976), 60-61.

⁶⁸ Entrevue du journaliste Pierre Duchesne avec Claude Morin, le 28 juin 1999, dans : Pierre Duchesne, *Jacques Parizeau Tome II. Le Baron*. (Montréal : Québec Amérique, 2002), p. 318.

libéral devenu indépendant⁶⁹ (et indépendantiste) François Aquin, critiquait déjà ce qu'il voyait une insuffisance de la posture de ceux qui, « pour plaire à tout le monde... iront jusqu'à nous édifier des États associés qui ne sont qu'élucubration (sic) de juristes en serre-chaude », car, se demande-t-il, « comment penser sérieusement faire deux États dans un seul et obtenir en plus le consentement de la majorité canadienne? ». ⁷⁰

Maurice Séguin, dans le cadre de son petit ouvrage sur l'évolution de l'idée d'indépendance au Québec,⁷¹ estimait que les « indépendantistes contemporains » -en 1968- ne parvenaient :

[P]as toujours à se libérer de l'attitude de fédéralistes dépités, attitude qui consiste à s'imaginer que la fédération de 1867 aurait pu bien fonctionner et qu'il faut la rejeter parce qu'elle a abouti à un échec accidentel mais irréparable.⁷²

Par contre, ils « font pénétrer dans la conscience canadienne-française le concept de la nécessité de l'indépendance sur le plan politique d'abord » et :

[R]endent au Canada français le plus grand des services, celui de démasquer l'imposture de la tradition LaFontaine-Étienne Parent, ce bon vieux mythe de la possibilité pour les Canadiens français d'être maîtres dans un Québec qui demeurerait à l'intérieur de la Confédération.⁷³

⁶⁹ François Aquin a quitté le Parti Libéral suite au traitement réservé au président français Charles De Gaulle à la suite de sa déclaration sur l'indépendance du Québec à Montréal lors de l'exposition universelle de 1967.

⁷⁰ *Le Devoir*, le 3 octobre 1967. Cité dans Gérard Bergeron, *Notre miroir à deux faces*, op.cit, p. 58.

⁷¹ Maurice Séguin, *L'idée d'indépendance au Québec. Genèse et historique*. (Trois-Rivières : Boréal Express, 1968).

⁷² *Ibid.*

⁷³ *Ibid.*, p. 65.

Faisant d'une certaine manière écho aux propos précédemment évoqués de François Aquin, Séguin mettait également en garde les souverainistes contre la tentation de la bonasserie, dans la mesure où le Canada anglais se battraient efficacement pour conserver la province dans le giron canadien : « [N]os maîtres, les Anglais, ne seraient pas dignes d'avoir été nos maîtres pendant deux siècles s'ils se laissaient démolir facilement ». ⁷⁴

Cependant, à la lecture d'*Option Québec*, la souveraineté semble être présentée comme étant la seule issue, la seule voie sociétale possiblement empruntable.

Laurin, péquiste des premières heures, fut de ceux qui expliquaient l'ambivalence lévesquienne à la lumière d'une identité très ancrée sur celle du Québec :

Depuis que je travaille à ses côtés, René Lévesque me paraît comprendre et ressentir dans sa chair ces contradictions de l'homme québécois qui tout à la fois lui imposent de se libérer et l'empêchent d'y parvenir. C'est pourquoi il oscille lui-même entre la nuit et la lumière, l'impatience et la confiance, la tendresse et la sévérité, la mercuriale et l'appel au dépassement, lorsqu'il se parle à lui-même ou aux autres. C'est pourquoi il plonge jusqu'au fond de lui-même pour prendre conseil en temps de crise. C'est pourquoi il est pour chacun un signe de contradiction, le lieu de la reconnaissance et de la méconnaissance, de la détestation et de l'amour. C'est pourquoi en somme le destin ne pouvait que le choisir comme accoucheur de notre liberté. ⁷⁵

Il est intéressant de noter que Laurin dressait un portrait similaire de Daniel Johnson, ce « chevalier de l'ambiguïté » ⁷⁶ qui symbolisait pour les Québécois « leurs

⁷⁴ *Ibid.*, p. 66.

⁷⁵ Camille Laurin, *Témoignage. Pourquoi je suis souverainiste?* (Montréal : Éditions du Parti Québécois, 1972), p. 56.

⁷⁶ Camille, Laurin, *Ma traversée du Québec*. (Montréal : Éditions du Jour, 1970), p.152.

souffrances, leurs labeurs et leur soif de liberté»⁷⁷ et qui traînait « les conditionnements, les complexes et les inhibitions d'un peuple traumatisé ».⁷⁸

⁷⁷ *Ibid.*, p. 153.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 152.

CHAPITRE IV

LES PREMIÈRES ÉPREUVES (1970-1973)

Les événements qui suivront nous indiquent la volonté de René Lévesque de construire un véhicule innovateur qui détiennne également une aura respectable. La période qui suit est pertinente à notre propos car elle dresse le portrait d'un souverainisme qui se veut moderne et rassurant tout en étant ferme sur la démarche, aspirant résolument à rompre vis-à-vis de la politique provinciale et à engager le Québec sur la voie de la construction effective d'un pays indépendant. Malgré les différentes entreprises visant à rassurer (arrivée d'un économiste réputé en la personne de Jacques Parizeau, exclusion des militants du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale de la création du PQ, condamnation du FLQ, etc.), le souverainisme en voie de respectabilisation n'en sera pas moins fortement éprouvé par les images des camions blindés de la Brink's, et surtout par celles de l'armée canadienne venue occuper le territoire québécois pour contrer le Front de libération du Québec. Nous repasserons les événements qui eurent un impact important sur la conception entretenue par les acteurs clés du mouvement souverainiste par rapport à la réception populaire vis-à-vis de leur projet. Nous analyserons également les premiers programmes du MSA et du PQ afin de saisir l'ampleur du virage qui suivra au chapitre suivant.

4.1. Le MSA : *Ce pays qu'on peut bâtir*

Précédant le congrès de fondation du PQ en 1969, un autre congrès a revêtu à l'époque une importance majeure : celui du Mouvement Souveraineté-Association en 1968. Le MSA a su obtenir très rapidement un grand nombre d'adhérents. En janvier 1968, l'organisation comptait 700 contributeurs et 1 300 sympathisants n'ayant pas encore fait de don.⁷⁹ Au moment de tenir leur premier congrès le 19 avril 1968, le MSA compte 7 274 membres cotisants. Des 1700 délégués du dit congrès, la moitié a moins de trente ans et le quart est constitué d'étudiants. 21% sont des professionnels, 19% des cols blancs, 17% des travailleurs et 10% des commerçants. Fait notable : les trois quarts viennent de la métropole.⁸⁰

Lors du congrès, Lévesque eut à se battre contre son ex-collègue libéral François Aquin, au sujet des « droits de la minorité anglophone ». Le débat linguistique a toujours été un sujet chaud au sein des troupes souverainistes et les positions tranchées des uns et des autres démontrent l'hétérogénéité du mouvement. On constate que les visions de tous et chacun peuvent parfois différer non seulement dans les moyens mais également dans les cadres de réflexion en eux-mêmes. Dans le cas présent, l'objectif est de faire de la langue française le creuset de la société québécoise et le facteur central de socialisation transmis par les institutions publiques.

Le MSA avait donc à se pencher, lors de son congrès, sur une résolution de l'exécutif faisant du français la seule langue officielle de l'État, du travail et de l'école publique, mais maintenait un secteur scolaire anglophone subventionné par les fonds gouvernementaux, sans oublier le fait que la « minorité » pourrait procéder en anglais

⁷⁹ Les statistiques proviennent de la biographie consacrée par Pierre Godin à René Lévesque. Pierre Godin, *René Lévesque. Un homme et son rêve*. (Montréal : Boréal, 2007), p. 236.

⁸⁰ *Ibid*, p. 238

dans ses interactions avec l'administration publique. Surgit dès lors le premier d'une longue série de conflits entre Lévesque et une frange non-négligeable de ses militants. Pour François Aquin, les prétendus « droits » ne sont en fait que des privilèges. Aquin proposa dès lors un amendement visant à supprimer « ce peuple du Québec doit aussi se faire un point d'honneur de témoigner un grand respect pour les droits de son importante minorité linguistique aux racines fort anciennes » du projet de programme.⁸¹ Le résultat fut sans appel : 418 personnes se positionnent en faveur de l'amendement contre 240 qui optent pour le maintien de la proposition de base.

Aquin tenta également d'aller plus loin en proposant un second amendement, stipulant que « Seul le système d'éducation publique de langue française à tous les niveaux sera subventionné par l'État », n'interdisant donc pas l'accès aux institutions d'enseignement de langue anglaise mais visant à ce que leur accès soit assuré aux seuls frais du client, à la différence des services dispensés dans les écoles subventionnées. Cette fois-ci, Lévesque n'a pu se résigner à laisser passer la proposition. Le chef se déplaça alors au micro pour déclarer que « l'amendement est un aveu d'infériorité et d'impuissance et une condamnation à terme de la minorité anglaise du Québec. Un Québec souverain et libre ne saurait exister sans être juste envers sa minorité anglophone. »⁸²

Après quelques huées, Lévesque parvient à terminer son intervention : « Adopter l'amendement équivaldrait à fermer les portes du MSA à des milliers de nos compatriotes. Le résultat du vote va demander une période de réflexion de ma part... Je suis libre de rentrer chez moi. »⁸³ Le message était lancé, et les délégués l'entendirent en battant la proposition par 481 votes contre 243. Aquin se rallia sur le

⁸¹ Cité dans Godin, *René Lévesque. Un homme et son rêve*, op cit., p. 238.

⁸² *Ibid.*, p. 239.

⁸³ *Ibid.*

coup mais ne devint jamais par la suite une figure incontournable du MSA, puis du PQ, se détachant des activités militantes après son échec.

Lévesque reviendra dans ses mémoires sur cet épisode, estimant que :

Le maintien, non pas de privilèges excessifs, mais des droits scolaires fondamentaux des Québécois anglophones m'apparaissait comme un test de notre maturité, de notre aptitude aussi à maintenir des relations convenables avec l'ensemble de l'Amérique du Nord.⁸⁴

Malgré l'échec de l'amendement, le résultat du vote sur celui-ci et son relatif appui n'en indiquaient pas moins -au tournant de la décennie- l'existence d'une aile plus ferme sur les objectifs comme sur les moyens à employer, voyant l'État comme un outil au cœur du processus d'inversion du rapport minoritaire-majoritaire.

Si les assises intellectuelles du souverainisme étaient fondées sur une démonstration du dysfonctionnement du système canadien, le MSA n'en avait pas moins le défi de définir une doctrine d'État qui serait au cœur de l'action gouvernementale future, laquelle devrait être marquée par un plan d'action d'ensemble visant la réalisation de l'indépendance. Le 16 février 1968, Lévesque avait déclaré au journal *Le Soleil* qu'il fallait : « dès le début tâcher d'ériger une hypothèse qui soit acceptable par les partenaires actuels, de sorte que la liberté politique ne soit pas synonyme de dégâts sociaux et économiques. »⁸⁵

Le ton était donné : les souverainistes du MSA auront à mettre de la chair autour de l'os du concept de l'association.

⁸⁴ Parue en 1986, nous avons utilisé ici l'édition de 2007 de l'autobiographie de René Lévesque. René Lévesque, *Attendez que je me rappelle...* (Montréal : Québec Amérique, 1997), p. 306.

⁸⁵ Cité dans Gérard Bergeron, *Notre miroir à deux faces, op cit.*, p. 104.

Plus encore, le MSA rejetait clairement la voie révolutionnaire telle que prônée par le Rassemblement pour l'indépendance nationale et cherchait donc à creuser le contenu autour de la faisabilité de la souveraineté. L'organisation s'est dotée d'une commission politique présidée par Me Reynald Brisson et fait des modalités d'accession une priorité. Sa principale tête pensante fut Jacques Brossard,⁸⁶ professeur de droit à l'Université de Montréal. Brossard a ensuite publié en 1976 le résumé de ses réflexions sur la souveraineté dans un livre intitulé *L'accession du Québec à la souveraineté et le cas du Québec*,⁸⁷ associant étroitement les enjeux politiques aux aspects juridiques du processus de sécession.

Dans les semaines suivant le congrès, le MSA publie le document *Ce pays qu'on peut bâtir*.⁸⁸ La brochure réitère certains principes d'*Option Québec* tout en s'aventurant sur le terrain d'un embryonnaire programme de gouvernement en plus de faire le point sur les structures du mouvement. À la fin du document, les grandes orientations du congrès sont résumées, soit la fondation d'un parti politique d'ici six mois, idéalement avec le Ralliement national et le RIN mais sans eux si nécessaire.⁸⁹

L'introduction se compose d'un texte signé par René Lévesque. Ce dernier est coiffé d'un encadré faisant de l'indépendance une occasion historique à saisir –car « l'heure avance »- et du MSA « l'instrument peut-être le plus déterminant pour l'avenir du Québec », s'appuyant clairement sur le militant comme acteur central, détenant « une responsabilité aussi redoutable que passionnante ».⁹⁰

⁸⁶ À ne pas confondre avec Jacques Brassard, ministre et député péquiste de 1976 à 2002.

⁸⁷ Nous suggérerons cependant la réédition, à laquelle s'ajoute un supplément adapté au contexte de 1995, rédigé par le constitutionnaliste Daniel Turp. Dans : Jacques Brossard, *L'accession à la souveraineté et le cas du Québec*. (Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 1995).

⁸⁸ Mouvement Souveraineté Association, *Ce pays qu'on peut bâtir*, (1968).

⁸⁹ *Ibid.*, p. 42.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 3.

Le texte de Lévesque, tenant en une page, s'intitule *Le cadre et le moyen* et est daté du 20 mai 1968. Est dressé le portrait d'une province en perte de vitesse, d'une langue en piètre état, d'une anglicisation croissante des « Néo-Québécois », d'un « manque de prise sur l'économie », d'un « émiettement fédéral-provincial des leviers politiques et administratifs » et d'une « séquelle de divisions partisanses et de gaspillages d'énergie qui en découlent ». Tout cela se marierait « avec le rythme infernal de l'évolution pour diminuer constamment les chances du Québec ».

À mi-chemin entre rupture et continuité, le souverainisme repose ici sur une critique du provincialisme comme ensemble de pratiques érigé en philosophie politicienne et gouvernementale. C'est tout autant d'inaction, d'acceptation résignée de solutions inadéquates que de pauvreté d'ambition dont il est question ici dans ce qu'il pourrait être convenu de qualifier de théorie du provincialisme. Laissons la parole à Lévesque :

[Q]u'on ne vienne pas nous dire que cette indispensable concertation nationale peut être remplacée par les à-peu-près cyniquement opportunistes des politiciens qui, prétendant nous négocier jusqu'à l'an 2000 des bribes éparées de "statut", ne cherchent en réalité qu'à conserver l'assiette au beurre... et après eux le déluge. À quoi s'ajoute, souvent même chez les meilleurs, hélas, le conditionnement séculaire de nos "élites" traditionnelles au sentier battu du vieux régime, à la dépendance peureuse vis-à-vis de Big Brother, au placottage [sic] velléitaire et à l'impuissance collective.

Les politiciens partisans ne feraient ainsi que débattre des moyens de gérer les miettes de la dépendance et camouflent cette vacuité par des promesses et des slogans accrocheurs. Cette critique d'un provincialisme aplatissant la politique québécoise et la condamnant à la petitesse n'est pas sans faire écho à la théorie de l'*Indirect Rule*, présentée au cours du chapitre consacré au cadre théorique. C'est en dehors du cadre imposé par un tel régime, celui du provincialisme, que Lévesque cherche à inscrire son futur parti. Les autres formations sont prêtes à se satisfaire de la présente

condition nationale, et cette étroite matrice ne peut faire en sorte que les vagues intentions de statut spécial pour le Québec venant des partis traditionnels ne peuvent relever que de l'ordre des vœux pieux. Lévesque parvient ainsi à polariser autour de la souveraineté : d'un côté, le futur parti se plaçant dans la rupture de la dynamique dans laquelle le présent régime ne peut qu'inévitablement inscrire le Québec ; de l'autre, les partis traditionnels qui agissent d'une manière tout autant satisfaite que résignée à l'intérieur des limites systémiques imposées.

Dans une telle mesure, la souveraineté ne peut être qu'un « cadre » et un « moyen ». Cadre « indispensable », qui ne soit « [n]on pas simplement une nouvelle armature juridique » mais « une "restructuration" assez fondamentale pour aller et susciter une réalité différente », ⁹¹ qui « nous donnera pour la première fois la certitude d'être et de durer » et qui opérera une réelle transition vers une matrice politique digne d'un véritable pays. Ce serait, en somme, l'achèvement de la politique québécoise, sans laquelle toute association avec le Canada ne peut qu'être futile. Moyen, car c'est à travers l'indépendance que le Québec sera en mesure de se doter de l'ensemble des leviers nécessaire pour fixer lui-même ses propres priorités, ainsi que les politiques qui en découlent logiquement.

La souveraineté selon Lévesque est alors à la fois un moyen pour en arriver à une société plus épanouie et plus libre, et c'est ce en quoi elle constitue également une fin. Le mot de Lévesque se clôt d'ailleurs ainsi, annonçant la teneur des pages à venir : « N'oublions pas que nous sommes à devenir un parti politique, et que nous devons avoir la maturité de nous donner tout de suite le premier programme de gouvernement ⁹² de la république du Québec. » ⁹³

⁹¹ *Ibid.*

⁹² Souligné dans le texte.

⁹³ *Mouvement Souveraineté Association, op. cit.*, p. 3.

Le document traite des sphères culturelle, économique, sociale et politique. Une donnée fondamentale est perceptible, soit la volonté d'arrimer le nationalisme dans le contexte moderne. Il est par exemple question d'une école qui doit tout autant se centrer sur la formation sociale et culturelle que l'acquisition de connaissances,⁹⁴ de « société post-industrielle »,⁹⁵ des « coûts des investissements sociaux » qui seraient « des éléments moteurs de la productivité » et des « facteurs indispensables du progrès collectif comme de l'épanouissement individuel »,⁹⁶ et d'institutions démocratiques progressistes.⁹⁷ Nous est constamment expliqué en quoi et comment le régime d'Ottawa constitue une nuisance et un frein à l'évolution naturelle du Québec.

Sur la démarche d'accession à la souveraineté, le seul scénario évoqué est que l'État québécois négociera soit avec les provinces, soit avec l'État fédéral si les provinces lui accordent cette prérogative. Les négociations porteraient sur la répartition des avoirs et des dettes, sur la propriété et sur les biens publics. En 1968, le MSA est prêt à envisager la rupture unilatérale en cas d'échec des négociations.⁹⁸

4.2. *La solution*

L'influence de la nouvelle recrue vedette qu'était Jacques Parizeau se fit sentir à la lecture du programme du Parti Québécois⁹⁹ qui servit de base à la campagne de 1970.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 15.

⁹⁵ « [L]a vraie et exaltante libération de l'homme, partout, sera non seulement d'éliminer enfin la malédiction millénaire des pénuries mais de rompre également le jour centenaire des appareils industriels ». *Ibid.*

⁹⁶ *Ibid.*, p. 27.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 33.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 34.

⁹⁹ Parti Québécois, *La solution. Le programme du Parti Québécois. Présenté par René Lévesque.* (Montréal : Éditions du Jour, 1970).

Parizeau a clairement ajouté une crédibilité économique à ce qui ne constitue aucunement un programme provincial.

Économiste et « technocrate » ayant joué un rôle prépondérant dans la construction de l'État québécois au cours de la Révolution tranquille, Parizeau a travaillé au cœur de l'appareil, s'attelant à la mise en place d'institutions comme la Caisse de dépôt et de placement et la Société générale de financement. Il a également démontré au ministre René Lévesque la rentabilité de la nationalisation de l'hydroélectricité par le biais d'une étude¹⁰⁰ commandée par le ministre, en plus d'avoir été un des principaux négociateurs auprès des milieux financiers de New York pour emprunter les fonds nécessaires pour mener à bien l'opération. Parizeau a été formé à l'école des Hautes Études Commerciales, d'où il ressort très marqué par les enseignements de l'économiste nationaliste François Albert Angers. Sa conversion à la souveraineté repose sur le fait que cette dernière constitue la seule avenue pouvant assurer « la croissance de l'emploi et de l'économie, l'égalité des chances des citoyens, un bon filet de sécurité sociale protégeant vraiment contre les aléas de la vie »¹⁰¹ :

Je suis devenu souverainiste pour faire en sorte qu'un vrai gouvernement s'installe dans un vrai pays, un pays où les gens sont responsables d'eux-mêmes et où les dirigeants ne peuvent se décharger les uns sur les autres de leurs responsabilités.¹⁰²

Ainsi, Parizeau admet lui-même que, s'il comprend intellectuellement l'importance de la langue et de la culture, son parcours britannique ne l'a que très peu sensibilisé sur la peur de disparaître comme peuple, moteur de l'indépendantisme. Son indépendantisme est fondé sur des raisons concrètes, rationnelles, techniques. Il

¹⁰⁰ Pierre Duchesne, *Jacques Parizeau. Tome I. Le Croisé. 1930-1970*. (Montréal : Québec Amérique, 2001), p. 269-274.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 17.

¹⁰² *Ibid.*, p. 16-17.

n'arrivera à la dimension émotionnelle que bien plus tard, comme il l'admettra lui-même.¹⁰³ La démonstration économique restera constamment au cœur de l'argumentaire qu'il développera en faveur de l'indépendance, qu'il voit comme la seule voie d'avenir possible pour le Québec. Son indépendantisme est inconditionnel, tout autant sur la fin que sur les moyens : « Pour moi, le Québec était entré dans la Confédération par un vote de ses députés ; pourquoi ne pourrait-il pas en sortir de la même façon ? ».¹⁰⁴ Son parcours semble teinté par la croyance en l'État comme outil stratégique fondamental. Il n'est pas anodin de mentionner que Parizeau a toujours admis détester la politique, la voyant uniquement comme un moyen de parvenir à un certain but. Tout au long de son passage au sein du mouvement souverainiste, Parizeau sera l'homme des questions claires qui amènent des réponses qui le sont tout autant.

Revenons au programme péquiste intitulé *La solution*. La quatrième de couverture du programme péquiste nous montre la photo du futur ministre des Finances, coiffé d'une citation de ce dernier à l'effet que le PQ sera le « seul gouvernement », soit celui d'un État indépendant, ce qui sera « logique », constituant « l'assurance d'une administration saine, dynamique et efficace ».

La souveraineté est cette fois-ci, dans le mot de présentation signé par René Lévesque, montrée comme étant « le but » -car « étape d'accomplissement normal de notre évolution »-¹⁰⁵ et « moyen », car représentant la « fin d'une époque [qui] constitue en fait un vrai commencement, celui de la maturité, de la certitude de vivre

¹⁰³ Il en fait par exemple mention lorsqu'interviewé dans le cadre du documentaire *Point de rupture*, portant sur le référendum de 1995. *Point de rupture* a été produit par Radio-Canada et diffusé en 2005 dans le cadre du dixième anniversaire du référendum.

¹⁰⁴ Pierre Duchesne, *Jacques Parizeau. Tome 1, op cit.*, p. 33.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 9.

et de la capacité du progrès continu », ¹⁰⁶ réitérant l'insuffisance de l'exercice de la gouvernance provinciale.

Tel qu'annoncé dans l'introduction, la question du cadre de légitimité est alors intimement liée au programme d'action. Le fédéralisme en constituant un « à la fois usé et durci, ou (sic) nous sombrons lamentablement dans la chicanerie politique et l'avachissement culturel, tout en traînant de la queue économique ». C'est pourquoi Lévesque ne souhaitait pas inscrire son plan d'action dans l'acceptation des limites systémiques imposées, estimant que les :

[C]hapitres [du] programme [...] ne sont pas seulement complémentaires, mais ne sont en définitive qu'autant d'approches et de « prescriptions » pour un seul et même organisme collectif, dont le traitement doit être à la fois global et quand même détaillé avec une honnête minutie. ¹⁰⁷

Et, encore une fois, l'association est présentée comme étant impensable sans déclaration de souveraineté.

Contrairement à de nombreux programmes subséquents du PQ, la souveraineté n'est pas un chapitre à part, pas même à titre de premier d'entre eux : elle marque la solution –comme le titre du document l'indique- à l'ensemble des sphères. La marque de Parizeau est évidente, disions-nous, car le premier chapitre en lui-même est consacré à la vie économique tandis que les trois autres –consacrés aux sphères sociale, culturelle et politique- sont aussi très teintés par l'approche économique.

La souveraineté est d'ailleurs le premier point de la partie économique, vue comme le cadre essentiel au développement futur de la nation québécoise, qui serait mieux vue de participer au monde plutôt que de rester une province oubliée laissant la plupart de

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 10.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 11.

ses leviers à Ottawa, qui orientera la vie économique en fonction de ses intérêts propres. Bien avant que l'enjeu de la mondialisation ne soit dominant, il est question ici de nécessaire adaptation à l'« explosion sans précédent des connaissances et de leurs applications »¹⁰⁸ dont la souveraineté serait le statut le plus adéquat pour y parvenir, permettant à sa culture d'être stimulée plutôt que menacée. Le document introduit les données aujourd'hui assez couramment réutilisées par les souverainistes, soit la récupération de l'ensemble des impôts, l'établissement d'un budget complet, etc. Dans l'ensemble des sous-thèmes étudiés, allant de l'occupation du territoire au développement régional en passant par le rôle de l'État, c'est le procès du régime canadien tout autant pour son inefficacité que pour ses visées prédatrices - doublée des perspectives alléchantes de l'indépendance- qui fait office de politique proposée.

En ce qui concerne le volet -primordial- de l'accession à la souveraineté, la volonté d'actualisation du projet est démontrable ici par les références au droit international, lequel ne concède pas le droit de sécession des États fédérés mais reconnaît néanmoins le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Or, la concentration de la nation française d'Amérique dans les frontières de l'État québécois semble positive pour la reconnaissance de la démarche indépendantiste.¹⁰⁹ Le programme prévoit une série de négociations, encore une fois avec le fédéral ou avec les provinces, dépendamment de l'interlocuteur désigné par le *Rest of Canada*. Les pourparlers avec le Canada, qui devront se pencher sur la répartition des avoirs et des dettes, sur la propriété et sur les biens communs.¹¹⁰

En cas d'échec -et cette donnée est majeure- le Québec s'autorise à procéder unilatéralement. Sur la question du moment de la déclaration d'indépendance - condition *sine qua non* à sa réalisation, peu importe le résultat des négociations- les

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 15.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 99.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 100.

ténors péquistes ne semblent pas tous en accord sur la marche à suivre, du moins dans ses détails exacts. Pour Jacques Parizeau, il faut envisager une « longue période de négociations allant jusqu'à dix-huit mois ou même deux ans et dont l'aboutissement normal sera la déclaration d'indépendance ».¹¹¹ Selon son collègue Jacques-Yvan Morin, il serait plus adéquat de déclarer l'indépendance immédiatement après le scrutin victorieux avant d'enclencher les pourparlers, ce que Morin appelle « clause suspensive », soit que cela « signifierait la proclamation de l'indépendance du Québec [...] mais la passation des pouvoirs le transfert de juridiction d'Ottawa à Québec pourrait s'échelonner sur plusieurs mois. »¹¹²

Morin envisage alors notamment, et en parallèle avec les discussions avec le gouvernement fédéral, la reconnaissance du pays du Québec par un minimum d'une vingtaine de pays l'entrée dans l'Organisation des Nations Unies. Les négociations devraient -pour ne pas épuiser les Québécois- établir une date butoir deux ans après leur commencement. Parizeau estime plutôt que ces dernières devraient pouvoir durer jusqu'à conclusion d'une entente lors de ce qui sera la « dernière conférence fédérale-provinciale » de l'histoire du Québec.¹¹³

La démarche de 1970 est donc beaucoup plus proche de celle de 1995 que de 1980, à la différence près que c'est ici l'élection –plutôt que le référendum- qui enclenche le processus de réalisation de l'indépendance. La feuille de route péquiste prévoit la poursuite des étapes logiques, soit la rédaction et la ratification d'une Constitution au terme de consultations populaires, puis la reconnaissance internationale et l'entrée

¹¹¹ Jacques Parizeau et plusieurs autres hauts placés du parti se sont confiés au journaliste Robert McKenzie du Toronto Star, lequel a publié une série de huit articles en 1971. Les textes en question ont été publiés par le PQ en 1972. Les dites entrevues ont certes été réalisées après l'élection de 1970 mais il n'en demeure pas moins que c'est au programme de 1970 que l'on fait référence au cours des entretiens. Dans : Robert McKenzie, *Comment se fera l'indépendance. Entrevues de René Lévesque, Jacques Parizeau, Jacques-Yvan Morin et Camille Laurin.* (Montréal : Éditions du Parti Québécois, 1972), p. 11.

¹¹² *Ibid.*, p. 12.

¹¹³ *Ibid.*

dans l'Organisation des Nations Unies. Malgré le flou sur le détail, le cadre stratégique n'en demeure pas moins résolument clair sur le sens à donner au mandat qui est sollicité.

Le programme ne précise pas non plus si un gouvernement élu sans la majorité absolue des suffrages serait légitime d'enclencher le processus menant à la création d'un nouveau pays français en Amérique. Par l'absence de précision là-dessus, et par le fait qu'un programme de parti vise à être adopté en cas de victoire, on suppose que le pourcentage des votes n'a pas d'importance. Au cours de l'élection de 1970, Lévesque estimait que le PQ devrait recueillir plus de cinquante pourcent des voix pour pouvoir réaliser l'indépendance. En 1971, le chef péquiste s'est plutôt rallié à l'idée qu'une majorité de sièges était suffisante, sans prise en compte du nombre de votes, évoquant la tradition électorale et parlementaire britannique.¹¹⁴ Lévesque affirma alors que l'action de Pierre Elliott Trudeau lors de la crise d'Octobre 1970 qui lui fit changer d'avis, alors que ce dernier s'est conduit « comme un gouvernement totalitaire en temps de guerre », gouvernant par décret, sans consulter le Parlement et en ayant obtenu moins de quarante-cinq pourcent des suffrages.¹¹⁵ En somme, Trudeau lui aura alors fait comprendre, par effet de comparaison, que l'action parlementaire constitue un cadre démocratique amplement suffisant sur le plan de la légitimité.

Fait relativement oublié : le PQ prônait alors l'établissement d'une République,¹¹⁶ dont on nous dit qu'elle sera présidentielle-parlementaire, avec premier-ministre, responsabilité ministérielle et ajout d'un certain niveau de proportionnalité dans le mode de scrutin. On estime même que le président de la République, chef de l'État élu au suffrage universel tous les cinq ans, ne devrait pouvoir briguer plus de deux mandats. Ainsi, même si les péquistes souhaitent alors s'appuyer sur une démarche

¹¹⁴ *Ibid*, p. 20.

¹¹⁵ *Ibid*, p. 19.

¹¹⁶ PQ, *La solution. Le programme du Parti Québécois, op cit.*, 102-106.

consultative pour définir les traits de la Constitution, un éventuel gouvernement souverainiste n'en aurait pas moins une certaine proposition de base. Par ailleurs, le préambule affirme que le Québec indépendant ne doit pas craindre, tout en puisant certaines inspirations des expériences démocratiques occidentales, de définir son propre modèle, à son image et selon ses besoins.

Le programme de 1970 démontre en somme que la fermeté sur les objectifs n'est alors ni exclusive à l'anticolonialisme révolutionnaire –dont les représentants sont exclus dans les faits des rangs péquistes- ni incompatible avec la volonté de rassurer la population sur les conséquences de l'indépendance. Ainsi, la rupture avec la pensée révolutionnaire, l'ajout d'un contenu rigoureux et le vernis respectable accolé à l'option souverainiste ne sacrifiait donc aucunement la démarche vers la souveraineté, laquelle est centrale dans le premier programme du PQ. Le mandat sollicité par le PQ est alors de réaliser la souveraineté. Vint alors l'élection de 1970.

4.3 1970 : Une formation désormais incontournable

C'est donc en défendant le programme précédemment décrit -lequel inscrivait durablement l'indépendance dans les paramètres et les limites de la démocratie- que le PQ fera face à sa première épreuve électorale.

Promettant de créer 100 000 emplois, les Libéraux de Robert Bourassa écrasèrent les autres formations. Avec quarante-deux pourcent des suffrages et soixante-douze sièges, la victoire des Libéraux fut sans appel. Le PQ est alors arrivé bon dernier au Parlement avec sept élus, soit quatrième derrière l'Union Nationale et le Crédit Social. Cependant, avec son résultat de vingt-trois pourcent des suffrages, le parti de Lévesque se trouvait second dans le vote populaire. Lévesque, lui-même battu dans sa

circonscription, a d'ailleurs immédiatement souhaité que l'on fasse de cette élection le signe que le PQ avait survécu avec brio à son premier test, en déclarant à ses partisans rassemblés le soir de la diffusion des résultats que « c'est une défaite qui a l'air d'une victoire ».

Camille Laurin fit partie des sept premiers élus, étant parvenu à la victoire dans la circonscription montréalaise de Bourget, située dans l'est de la ville. C'est à lui que fut confié le poste de chef parlementaire du Parti étant donné l'absence de Lévesque. En 1971, Laurin affirmait que c'est le procès du régime et non la traditionnelle critique des partis d'opposition qui sera au cœur de l'action de l'aile parlementaire. Pour Laurin, la première priorité :

[C]'est d'abord de démystifier le gouvernement colonial que nous avons au Québec ; c'est de montrer que le gouvernement est, en partie, lié aux intérêts économiques des classes dominantes et aux intérêts du régime fédéral ; c'est de montrer toutes ses erreurs, ses faillites, ses carences, ses lacunes.¹¹⁷

4.3.1 La Brinks ou la symbolique de l'insécurité économique

Pendant la campagne, René Lévesque s'en était pris à « la vieille glace de nos peurs et de nos complexes » à « briser une fois pour toute »¹¹⁸ et avait attaqué les « exploiters francophones ou anglophones du Québec ».¹¹⁹ Il avait également déclaré que l'élite financière était fondamentalement anti-nationale et que « tout régime fédéral renforce son pouvoir ».¹²⁰

¹¹⁷ Robert McKenzie, *op cit.*, p. 71.

¹¹⁸ Gérard Bergeron, *Notre miroir à deux faces, op cit.*, p. 111.

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ Pierre Godin, *René Lévesque héros malgré lui. 1960-1976.* (Montréal : Boréal, 1997), p. 267.

Le PQ s'engageait depuis son existence sur la voie de la démonstration de la rentabilité de la souveraineté et de la faisabilité de la démarche envisagée, comme en témoignait la place prépondérante prise par Jacques Parizeau pendant la campagne.¹²¹ À cinq jours du scrutin, les Libéraux lancèrent la brochure *Quoi de neuf*,¹²² qui visait à démontrer que le Québec serait annuellement gagnant de cinq cent millions de dollars de surplus grâce à Ottawa. En conférence de presse, Parizeau n'a eu aucun mal à souligner les nombreuses erreurs présentes dans le document.¹²³

Le dimanche 26 avril, à trois jours des élections, c'est à un tout autre spectacle médiatique auquel ont eu droit les Québécois. Sur ordre de Conrad Harrington, président du Trust Royal, neuf camions blindés escortés par une trentaine d'agents armés se rendirent au siège social du Trust à Montréal. Les agents ont alors rempli les camions de la compagnie Brinks¹²⁴ de sacs remplis de milliers de certificats en valeurs mobilières pour les transférer à Toronto. Le fait que des journalistes aient été avertis et que les camions auraient pu se stationner dans les souterrains du bâtiment renforce l'idée qu'il s'agissait bel et bien d'une mise en garde pour les électeurs québécois en cas de victoire séparatiste. Qu'importe que, comme le souligne Parizeau, « vous pouvez allumer votre cigarette avec ces certificats »¹²⁵ pour renvoyer au fait que le transfert des titres n'impliquait pas leur vente, l'impression d'une fuite de capitaux typiquement prérévolutionnaire avait su s'imposer dans l'imaginaire collectif. Comme l'affirme Parizeau, le message était clair :

¹²¹ Pierre Duchesne, *Jacques Parizeau. Tome I., op cit.*, 539-540.

¹²² *Ibid.*, p. 540.

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ La dite compagnie s'occupait à l'époque du transfert de titre et d'argent entre les banques et les institutions financières.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 542.

L'argent du Québec, l'épargne des Québécois, s'en va à Toronto. On l'avait dit : l'indépendance c'est la ruine. [...] À l'époque, on comprit pour longtemps que la souveraineté était dangereuse, que l'indépendance mettrait en péril la monnaie (la " piastre à Lévesque ") et les pensions de vieillesse... entre autres choses.¹²⁶

4.3.2 La crise d'Octobre et ses lendemains

La crise qui a ébranlé le Québec au mois d'octobre 1970 est un événement incontournable qui a été l'objet d'études, de films et de romans, autant d'expressions artistiques démontrant l'importance marquante d'un événement qui ne semble que difficilement pouvoir être considéré comme un fait isolé. Nous ne tenterons pas ici d'interpréter la signification profonde de la crise d'Octobre ni de décrire son déroulement. Nous nous concentrerons plutôt sur l'impact sur les dirigeants du Parti québécois.

Lorsque Pierre Elliott Trudeau a décrété le 16 octobre 1970 la suspension des droits et libertés et l'occupation militaire de Montréal, entraînant l'arrestation de plus de cinq-cents individus soupçonnés d'être à même de fournir des informations sur le FLQ, plusieurs ont crié à l'exploitation partisane opérant un amalgame démagogique du terrorisme avec le séparatisme. Dans ses mémoires,¹²⁷ Trudeau se défend de s'être livré à un tel sophisme tout en rappelant que le FLQ était séparatiste, que plusieurs sympathisants péquistes étaient complaisants face au terrorisme et que « l'aile irresponsable du parti » a plus tard réservé un « accueil délirant » aux felquistes libérés.¹²⁸

¹²⁶ Jacques Parizeau, *La souveraineté du Québec*. (Montréal : Michel Brûlé, 2009), p. 34.

¹²⁷ Pierre Elliott Trudeau, *Mémoires politiques*. (Montréal : Le Jour, 1993).

¹²⁸ *Ibid.*, p. 133.

Le gouvernement Bourassa appuya la *Loi sur les mesures de guerre*. Le PQ, inscrit dans une posture indépendantiste, ne pouvait donner son aval à une telle légitimation et c'est de son côté que sont émanées les critiques vis-à-vis de la riposte d'Ottawa. Il n'est tout d'abord pas anodin de noter que les péquistes invitaient fortement Bourassa à négocier avec le FLQ pour éviter l'assassinat de leurs otages Pierre Laporte et James Richard Cross. Il n'y eut aucune complaisance de la part de Lévesque vis-à-vis d'aucun des « deux terrorismes » : celui du FLQ et celui d'Ottawa. Celui-ci revint sur l'épisode dans ses mémoires :

En vrac, syndicalistes, artistes, écrivains, quiconque a osé mettre en doute les vérités officielles ou dont la tête ne revient simplement pas aux limiers déchaînés, sont jetés dans les paniers à salade et mis à l'ombre. [...] [L]e Québec est tout entier derrière ces barreaux que MM. Trudeau et Cie s'efforcent maintenant de justifier devant un parlement dont ils viennent de se rappeler l'existence.¹²⁹

À l'Assemblée Nationale, le chef parlementaire Camille Laurin dénonçait l'à-plat-ventrisme de Québec face à Ottawa et dénonçait avec virulence l'attitude de cette dernière :

L'intervention de l'armée et la Loi sur les mesures de guerre apparaissaient comme un masque, comme une mesure non pas dirigée contre une organisation terroriste aux faibles effectifs, mais contre une opposition qui revendique avec un succès toujours grandissant la souveraineté du Québec et la disparition des inégalités sociales.¹³⁰

Laurin est même allé encore plus loin, en replaçant lui aussi les événements tragiques dans son contexte social, appelant ainsi à traiter du problème par la racine :

¹²⁹ René Lévesque, *Attendez que je me rappelle...* (Montréal : Québec Amérique, 2007), p. 329.

¹³⁰ Jean-Claude Picard, *Camille Laurin. L'homme debout*. (Montréal : Boréal, 2003), p. 221.

Il n'est plus suffisant, dit-il, que le français devienne la langue du travail. Il faut désormais qu'au Québec la minorité anglophone cesse de se considérer comme l'avant-poste ou le chargé de pouvoir de la majorité anglophone du Canada. Il faut que l'« establishment » cesse de contrôler la vie politique de ce pays par le moyen des caisses électorales, du cartel financier et des groupes de pression. Il faut que l'entreprise se francise rapidement et dans tous les secteurs. Il faut que le français devienne la langue officielle à l'usine, à l'école, dans les médias, dans les cours de justice pour faire droit à la dignité et à la maturité du Québec. Il faut que l'on corrige au plus tôt les inégalités sociales.¹³¹

René Lévesque a souligné que les Québécois avaient su faire le tri entre la prise de conscience populaire à laquelle le FLQ contribuait, et les appels au soulèvement armé :

[U]ne multitude de Québécois s'y étaient reconnus. Non pas certes dans l'appel, assaisonné de grossièretés, à [la] révolution [...]. En revanche, le long réquisitoire qui précédait cette conclusion était loin d'être sans fondement. Que le Québec comptât 40% de chômeurs canadiens, qu'il fut impossible à trop de nos gens de gagner leur vie en français, que l'est montréalais eût ses taudis et le West Island ses châteaux, qui pouvait l'ignorer ?¹³²

Les effets sur le PQ n'en ont pas moins été désastreux dans l'immédiat. « Ça a failli tuer le Parti », de dire Jacques Parizeau.¹³³ Alors que le Parti comptait 82 000 membres en 1970, il n'en avait plus que 30 000 un an plus tard.¹³⁴

La situation ne s'en est pas moins bonifiée relativement rapidement. En 1971, le gouvernement Bourassa, qui avait promis la création de cent mille emplois, était confronté à un taux de chômage persistant. Au mois de février de cette année, une partielle dans le comté de Chambly donnait trente-trois pourcent au PQ, un point de

¹³¹ *Ibid.*, p. 222.

¹³² René Lévesque, *Attendez que je me rappelle*, *op cit.*, p. 324.

¹³³ Pierre Duchesne, *Jacques Parizeau. Tome 1.*, *op cit.*, p. 569.

¹³⁴ Robert McKenzie, *op cit.*, p. 8

plus –dans cette circonscription- que lors de l'élection générale.¹³⁵ Le parti continua son travail d'explication de son projet, comme l'organisation d'un colloque sur la monnaie et les tarifs les 8 et 9 avril 1972 en témoignait.¹³⁶ La campagne de recrutement de 1972, qui avait pour objectif l'adhésion de 25 000 nouveaux membres, en a plutôt attiré 30 337.¹³⁷

La situation est si encourageante en 1971 que Lévesque envisage le pouvoir dans cinq ans. S'il avait vu juste sur ce chiffre, le scénario envisagé par Lévesque est demeuré au final très loin de ce qui s'est réellement produit : s'appuyant sur un sondage plaçant les Libéraux à trente-neuf pour cent contre trente-six pour le PQ, Lévesque croit que le résultat de l'élection sera très serré en nombre de sièges, et que dans le pire des cas Bourassa ne pourra obtenir mieux qu'un gouvernement minoritaire devant une opposition péquiste très forte, et un tel contexte ne pourrait que propulser le Québec dans une nouvelle élection dix-huit mois plus tard, laquelle serait remportée par le PQ.

La crise des otages d'octobre 1970 ne saurait ainsi constituer la cause fondamentale du changement de paradigme à venir.

4.3.3 Quand nous serons vraiment chez nous

En 1972, parut la brochure *Quand nous serons vraiment chez nous*.¹³⁸ Le titre qui lui est donné ramène à une chanson du même nom de Pauline Julien, dont le PQ vend

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ *Ibid.*, p. 7.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 8.

¹³⁸ Parti Québécois, *prochaine étape... quand nous serons vraiment chez nous*. (Montréal : Éditions du Parti Québécois, 1972).

simultanément le disque. La chanson annonce d'une certaine manière le contenu de la brochure, appelant à la reprise en charge des ressources, à la justice sociale, etc.

Le document se voulait la proposition du Conseil Exécutif du Parti Québécois qui allait être soumis aux membres en vue du Congrès d'Octobre 1972. Précédant les grandes orientations, l'avant-propos rappelle l'enracinement historique dans lequel le PQ place le combat indépendantiste :

Au milieu de la confusion et des reculs montent trop d'espoirs de renouveau. On sent bien que le ballottage collectif ne saurait durer encore bien longtemps. Au terme d'une grossesse laborieuse entre toutes, ou bien notre société avortera et sombrera sans recours dans (sic) la stérilité de l'infantilisme permanent, ou bien elle accouchera de sa maturité nationale et connaîtra enfin la santé normale d'un peuple adulte.¹³⁹

En affirmant que le « Parti Québécois est tout seul à proposer l'effort suprême de la naissance », on nous rappelle que le mandat recherché devant les électeurs n'opérera pas de séparation entre gouvernance et réalisation de l'indépendance. Il se veut aussi une manière de continuer à contrer les peurs économiques, car, « à l'heure actuelle voilà où règnent les plus sombres appréhensions et les absolus les plus illusoire ». ¹⁴⁰

« [D]'abord l'indépendance » est le mantra de *Quand nous serons vraiment chez nous*, lequel réitère l'impossibilité de parvenir à un statut particulier –le « fédéralisme "coopératif", "rentable" et "renouvelé" », la « société complète » ou encore la « souveraineté culturelle » qui ne se limitent tous qu'à de vagues paroles.¹⁴¹ « À nous d'en sortir » disent les péquistes, et la seule conclusion logique de l'échec du fédéralisme doit mener à l'avènement d'un Québec souverain,¹⁴² qui constitue à la

¹³⁹ *Ibid.*, p. 7.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 8.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 14-15.

¹⁴² *Ibid.*, p. 16.

fois une « chance qui ne passe qu'une fois », ¹⁴³ un « moment privilégié », une « occasion unique de mouvement et de renouveau », « une véritable révolution à la fois pacifique et féconde » et un « supplément d'âme ».

Pour que ces « élans sans précédent deviennent possibles », il faut « qu'on les ait bien calculés » : la « fermeté rassurante » était maintenue en dépit des effets de la crise d'Octobre 1970. Le mouvement souverainiste avait donc su survivre à cette épreuve.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 21.

CHAPITRE V

D'UN SCRUTIN À L'AUTRE (1973-1976) OU LE GRAND VIRAGE

Si la période couverte dans ce chapitre peut sembler très courte, c'est que le premier-ministre libéral Robert Bourassa s'est livré deux fois à des élections anticipées pour prendre ses adversaires de court. La formule lui a valu un fort succès en 1973 mais s'est soldée par un cuisant échec en 1976.

Ce chapitre est probablement le plus névralgique de ce mémoire. La période couverte ici fait office de transition entre ce que nous avons précédemment et ce qui suivra. Elle se présente comme le véritable pivot dans la culture politique souverainiste. C'est au cours de ce chapitre que l'approche de la sociologie des acteurs sera la plus pertinente : nous verrons en quoi les choix qui ont été faits ont dépassé le simple changement tactique pour embrasser la transformation paradigmatique.

5.1 1973 : La dernière élection pour l'indépendance

Quelques mois avant le scrutin d'octobre 1973, René Lévesque semblait suggérer à Radio-Canada le 18 février que l'indépendance ne se réaliserait par référendum que quelques années après la prise du pouvoir par le PQ. En réalité, Lévesque expliquait bel et bien que l'élection constituait le moment inaugural de la réalisation effective de l'indépendance, prévoyant que le gouvernement –dès la première session suivant sa victoire électorale- l'Assemblée Nationale se prononcera sur le principe de l'indépendance, et s'ensuivra la publication de dossiers sur le bilan du fédéralisme et

la rentabilité nationale du Québec, l'établissement d'une Constitution définissant les institutions politiques du Québec indépendant, la négociation d'égal-à-égal avec le Canada sur une répartition des avoirs et des dettes, la proposition d'une association économique mutuellement avantageuse et, finalement, un référendum sur la Constitution du Québec indépendant.¹⁴⁴ Que Lévesque ait ensuite été à couteaux tirés avec ses militants, estimant le référendum nécessaire même après que ses militants réunis en Congrès l'aient rejeté¹⁴⁵ n'y change rien : il s'agissait d'un débat de tactique et non de stratégie car le référendum –sur la constitution et non sur la souveraineté en elle-même- était perçue comme l'apogée et non comme le commencement.

5.1.1 Le programme

Le programme que le PQ défendit lors de l'élection de 1973 a été publié simplement sous le titre *Un gouvernement du Parti Québécois s'engage...*¹⁴⁶ La plupart des promesses des programmes et documents précédents sont réitérées. Notons néanmoins quelques différences dignes de mention.

Pour commencer, si la vie économique détient toujours une place prépondérante, la souveraineté est ici présentée avant tout dans un cadre politique, contrairement aux documents officiels précédents. Les premières parties traitent d'ailleurs des institutions d'un Québec indépendant, ramenant l'engagement de la création d'une République, d'un scrutin parlementaire davantage représentatif et d'un modèle administratif répondant aux besoins des régions.

¹⁴⁴ L'extrait vidéo a été récupéré le 19 juillet 2013 de:

<http://www.youtube.com/watch?v=5Txs3CWB5EE>

¹⁴⁵ Pierre Duchesne, *Jacques Parizeau. Tome 2, op cit.*, p. 96.

¹⁴⁶ Parti Québécois, *Un gouvernement du Parti Québécois s'engage....* (Montréal : Éditions du Parti Québécois, 1973).

Il y a ici un engagement concret à mettre sur pied une Constitution incluant une déclaration des droits de l'homme impliquant les libertés fondamentales garanties par l'ONU : droit de l'individu à la liberté et la sécurité, égalité devant la loi, liberté de pensée, droit à l'information, droit au travail, au loisir et au travail, droit à l'éducation et droit à la culture.¹⁴⁷

Le programme précise cette fois-ci les modalités d'accession à l'indépendance, figurant au cœur des priorités du petit livre. Le premier engagement est d'ailleurs de « [r]éaliser la souveraineté politique du Québec par les voies démocratiques et proposer au Canada une association économique mutuellement avantageuse ».¹⁴⁸ Les étapes de la réalisation de l'indépendance se succèdent de la sorte : mise en branle du processus d'accession dès l'élection du PQ dès adoption de son principe par l'Assemblée nationale (et opposition à toute intervention fédérale) ; adoption par référendum d'une Constitution définie par une assemblée constituante ; négociations avec le Canada sur les modalités de l'entente entre les deux pays ; demande d'admission du Québec à l'ONU ; respect des traités avec le Canada lorsque favorables au Québec, dénonciation de ceux qui ne le sont pas et respect des règles du droit international dans ces derniers cas ; réaffirmation des « droits inaliénables » du Québec sur son territoire, incluant le Labrador et les îles du littoral du Nouveau-Québec –quitte à les occuper juridiquement pour porter la cause à la Cour internationale de justice en cas d'absence d'accord.¹⁴⁹

Il s'agit ainsi du dernier programme péquiste à ne pas être teinté par le cadre stratégique de l'« étapisme ». Cela ne signifie pas qu'il y ait négation de l'existence d'étapes progressives dans la marche à suivre pour arriver à réaliser l'indépendance. Bien au contraire, le programme de 1973 les détaille comme jamais auparavant. Par

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 14-15.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 10.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 12-13.

contre, il n'est alors encore une fois aucunement question de scinder la prise et l'exercice du pouvoir et la construction du pays québécois indépendant. L'élection du PQ engagerait le Québec sur la voie de la réalisation -dans les faits- de l'indépendance et placerait Ottawa devant la légitimité du mandat électoral et du vote parlementaire, auxquels s'ajoutent les démarches internationales. Le programme ne tranche pas sur le dilemme -précédemment évoqué- de la nécessité ou non d'imposer une date butoir sur le succès potentiel des discussions avec le gouvernement fédéral, mais on suppose qu'Ottawa -dans le scénario voulu par les souverainistes- n'aura alors d'autre choix que de négocier et que la voie vers l'indépendance sera irrémédiablement enclenchée même en cas d'échec des pourparlers.

5.1.2 L'épisode du budget de l'an 1

C'est en l'absence de Jacques Parizeau que l'exécutif national du PQ a opté pour la préparation du budget de la première année de l'indépendance. L'économiste du mouvement souverainiste, alors au Mexique et dans l'ignorance totale d'une telle décision, n'en a pas moins été rapidement mis devant le fait accompli en étant contraint de participer à l'exercice et d'en devenir le principal porte-parole.

Le 9 octobre 1973, en pleine campagne électorale, une conférence de presse lançant la campagne péquiste se tient à Québec. Le budget de l'an 1 s'insère dans le programme de la manière suivante : il serait déposé pour l'année financière 1975-1976, soit après deux ans de négociations avec le Canada. Si une entente sur l'union monétaire devait être impossible, le Québec imprimera ses propres billets de banque. Pour le reste, le document prévoit que le budget du Québec indépendant s'élèvera à 12 milliards contre 5,1 milliards pour le Québec provincial de 1973-1974.¹⁵⁰ Les

¹⁵⁰ Pierre Duchesne, *Jacques Parizeau. Tome II., op cit.*, p. 79.

revenus s'élèveraient quant à eux à 11,6 milliards.¹⁵¹ Comme dans tout cadre financier, l'exercice donne un aperçu des priorités gouvernementales du Québec indépendant, et prévoit notamment, outre le maintien des programmes sociaux actuellement gérés par Ottawa, la stabilisation du fardeau fiscal des particuliers, l'abolition des frais de scolarité universitaires et la création d'un Secrétariat d'État aux Sciences et à la recherche.

L'exercice sortait des habituels paramètres partisans, lesquels auraient voulu que le PQ, comme parti d'opposition, se concentre davantage sur la critique politique du bilan du gouvernement sortant et non pas sur ses propres hypothèses financières.

La promotion du budget s'est rapidement transformée en échec cuisant lorsque le Parti Québécois accepta de participer à un débat entre les différents partis sur le budget de l'an 1. Le PQ a accepté la condition des Libéraux, soit que les tiers partis soient invités. Lors du débat, Jacques Parizeau n'avait pas uniquement à confronter le ministre libéral des finances Raymond Garneau, mais également des représentants de l'Union Nationale et des créditistes. Ainsi, Parizeau fut seul contre trois adversaires qui attaquaient tous le document.

Cet événement nous semble avoir eu un impact important dans les motivations du changement de paradigme à venir, l'échec d'un document sensé calmer les insécurités populaires invitant à un virage de plus grande ampleur pour y parvenir.

¹⁵¹ Présentation du budget de l'an 1 par le Parti Québécois, *Bilan du siècle*, Université de Sherbrooke, récupéré le 29 juillet 2013 de : <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/20271.html>

5.1.3 L'épisode de la carte de rappel

En dépit de l'axe de la campagne, dont l'indépendantisme se déclinait à travers la plateforme, les engagements et l'épisode du budget de l'an 1, les derniers jours de la campagne laissaient paraître une déviance surprenante vis-à-vis du programme du parti. Fut alors distribuée dans les foyers une carte de rappel constituant le premier document « étapistes », scindant l'exercice du pouvoir et la réalisation de l'indépendance et ouvrant la porte au virage de 1974. La production du dit document a été décidée par un sous-comité. Appuyé par Claude Morin, le procédé aurait selon ses dires émané au départ de Guy Joron, alors responsable des communications du parti. Ni Jacques Parizeau, numéro deux du Parti, ni Gilbert Paquette, conseiller au programme, ne furent mis au courant avant l'envoi. Le libellé de la carte de rappel se lit comme suit : « Aujourd'hui, je vote pour la seule équipe prête à former un vrai gouvernement. En 1975, par référendum, je déciderai de l'avenir du Québec. Une chose à la fois¹⁵² ». ¹⁵³

Soudainement, le PQ s'engageait alors à prendre le pouvoir exclusivement pour gouverner la province de Québec, remettant la souveraineté à une consultation ultérieure. Les péquistes furent divisés quant à ce changement de cap à quelques jours du vote. Jean Garon résuma ainsi la chose pour justifier son refus pur et simple de distribuer la publicité en question : « Tu ne peux pas faire la campagne sur la souveraineté puis dans les derniers jours dire "Ce n'est pas tout à fait ce qu'on avait dit" ! ». ¹⁵⁴ Claude Morin défendait quant à lui le procédé, y compris l'absence de consultation avant de s'y livrer : « Un réflexe syndical, voyez-vous. Ça n'a pas été voté par les instances... Franchement ! On est en guerre [...] ». ¹⁵⁵ Au cœur de la

¹⁵² Souligné dans le texte.

¹⁵³ Reproduite dans Pierre Duchesne, *Jacques Parizeau. Tome II., op cit.,* p. 99.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 98.

¹⁵⁵ *Ibid.*

conception du politique figure aussi la représentation que les acteurs se font des partis politiques et des rapports à entretenir avec la base militante. Nous voyons ici des divergences à ce niveau.

Selon Pierre Godin, au cours de cette campagne :

Le chef péquiste s'aperçoit que son message ne passe pas. Il a beau déplacer les foules comme un thaumaturge, marteler ses thèmes habituels avec l'opiniâtreté du pic-bois, monter en épingle les bénéfices ajoutés de la souveraineté, peur et scepticisme dominant toujours le paysage électoral.¹⁵⁶

C'est donc ce qui aurait expliqué le geste de la carte de rappel. Si celui-ci relevait de l'improvisation de fin de campagne, Godin croit qu'il s'agit là néanmoins de l'aboutissement de la réflexion de René Lévesque, à l'effet que l'absence de référendum obligatoire dans le programme ralentirait la marche des souverainistes.¹⁵⁷

Au-delà de l'improvisation que l'on peut déceler, il n'en demeure pas moins que le message inscrit sur la carte représente un changement majeur. Le slogan sera ensuite transformé en programme politique, entraînant une polarisation similaire à celle causée par l'envoi du document électoral.

5.1.4 Les résultats et leurs lendemains

Les Libéraux récoltèrent 102 députés contre seulement six –un de moins qu'en 1970– pour le PQ, un pour l'Union Nationale et deux pour le Crédit Social. Camille Laurin fut défait dans sa circonscription de Bourget tandis que René Lévesque n'était

¹⁵⁶ Pierre Godin, *René Lévesque héros malgré lui. 1960-1976, op cit.*, 620-621.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 621.

toujours pas de retour à l'Assemblée Nationale. Les résultats pouvaient sembler catastrophiques de prime abord. Cependant, le vote péquiste passait de 23 pour cent en 1970 à 30,2 pour cent en 1973. En trois ans, et en maintenant la promesse de réaliser l'indépendance, le PQ avait augmenté son appui populaire de sept points. Mais, de par la traduction parlementaire de ces chiffres, les péquistes ont alors eu l'impression de plafonner au lieu de constater leur progression.¹⁵⁸ Selon le biographe de René Lévesque, l'augmentation de sept points était insuffisante aux yeux du chef péquiste.¹⁵⁹

En ce qui concerne le cas plus précis du post mortem électoral, l'épisode de la carte de rappel ne fut que très peu traité. L'attention fut plutôt toute tournée sur le budget de l'an 1 et sur Jacques Parizeau. Lors du Conseil national du PQ des 17 et 18 novembre 1973, Parizeau eut à assumer la responsabilité des déboires du Parti. Au moment d'en arriver à sa propre défense, Parizeau résuma bien sa vision de l'action politique, relevant de l'idée que le projet d'indépendance doit être martelé pour convenablement transformer l'espace politique :

D'élection en élection, c'est l'argument économique qui sera brandi par les fédéralistes. Toutes les élections, jusqu'à l'indépendance, n'auront pour thème que la peur économique. C'est pourquoi il fallait, cette année, faire la campagne que nous avons faite. Ceux qui croyaient que le PQ prendrait le pouvoir en 1973 rêvaient en couleurs. C'était une élection perdue d'avance, aussi bien la faire servir à détruire un peu plus, ce qui a été, est et sera toujours le seul argument de nos adversaires.¹⁶⁰

Un constat proche de celui que René Lévesque fera dans ses mémoires :

¹⁵⁸ Pierre Duchesne, *Jacques Parizeau. Tome II., op cit.*, p. 90.

¹⁵⁹ Pierre Godin, *René Lévesque héros malgré lui. 1960-1976, op cit.*, p. 621.

¹⁶⁰ René Lévesque, *Attendez que je me rappelle, op cit.*, p. 354.

Il était pourtant logique, ce damné budget, et même assez conservateur. Au fond, c'était un instrument pédagogique, destiné à contrer sinon à guérir un des aspects économiques les plus perniciose de notre bon vieux complexe d'infériorité. [...] [N]ous ne serions que les entretenus du Canada.¹⁶¹

Parizeau démissionna au lendemain de la fin du Conseil national. N'étant plus le numéro deux du PQ, Claude Morin s'imposera progressivement dans la fonction de celui qui a l'oreille attentive de René Lévesque.

5.2 Le PQ « étapiste »

La conversion du Parti Québécois au référendum obligatoire a constitué une transformation radicale du cadre stratégique et de la vision du politique des dirigeants du parti. Le Congrès dit de l'étapisme, en 1974, a représenté pour les péquistes un véritable pivot dans le rapport à l'exercice du pouvoir et à la signification du processus électoral.

Nous l'avons vu, les différents programmes du PQ reposaient sur le fait qu'un vote en faveur de la formation politique menait à l'enclenchement du processus de construction de l'État indépendant du Québec. Nous verrons ici les événements menant au virage étapiste, puis analyserons son contenu.

5.2.1 Genèse d'un virage

C'est véritablement la carte de rappel, adoptée dans les conditions précédemment décrites, qui nous semble constituer la véritable rupture par rapport au paradigme

¹⁶¹ *Ibid.*

précédemment en vogue. Cette carte était tout sauf anodine, transformant radicalement le rapport entretenu par les souverainistes vis-à-vis l'exercice du pouvoir et de l'utilisation de l'État.

En mai 1972, Claude Morin s'est joint au PQ et son arrivée fut grandement saluée.¹⁶² Morin s'est intéressé de près au mode d'accession à la souveraineté dès son arrivée au parti, et a tôt su avoir l'oreille de son chef, comme l'écrit l'ex-directrice de cabinet de René Lévesque :

Calculateur méticuleux, qui décortique chaque étape du processus en prévoyant la réaction de l'adversaire, capable de documenter divers scénarios avec une précision chirurgicale, en utilisant les grands et les petits a) b) c) jusqu'à décourager les plus intellectuels de ses collègues, il devient rapidement indispensable à un René Lévesque dont la démarche repose davantage sur des intuitions et des arguments de gros "bon sens".¹⁶³

Sa perception du parti en lui-même est plutôt portée sur la crainte de la base militante plutôt que sur l'utilisation de celle-ci comme force mobilisatrice vive :

J'avoue avoir vécu, au printemps 1973, une période de doute non sur la souveraineté mais sur le parti lui-même, à certains égards davantage un mouvement qu'une formation politique. Dans le PQ d'alors, il y avait de l'évangélisation dans l'air. Le côté prosélyte et monastique du Conseil national, qui me séduisit d'abord, finira par me déplaire.¹⁶⁴

¹⁶² Pour un aperçu de la carrière et de la pensée de Claude Morin, on lira l'article intitulé *Claude Morin* que lui a consacré Alain Beauvais, dans : Robert Comeau, Charles-Philippe Courtois et Denis Monière, *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme. Tome II. 1968-2012, op cit.*, 102-111.

¹⁶³ Martine Tremblay, *Derrière les portes closes. René Lévesque et l'exercice du pouvoir (1976-1980)*. (Montréal : Québec Amérique, 2006), p. 492.

¹⁶⁴ Claude Morin, *Les choses comme elles étaient. Une autobiographie politique*. (Montréal, Boréal, 1994), p. 256.

Morin allait même jusqu'à comparer la vision péquiste avec « le paysage accidenté des films de cow-boys ». ¹⁶⁵ Stéphane Kelly note par ailleurs que « les idées politiques de l'homme – recherche de la stabilité, de l'ordre, de l'harmonie – le rapprochent plus de l'idéal hamiltonien que de l'idéal jeffersonien ». ¹⁶⁶

Le 17 novembre 1973, alors que la défaite du PQ était encore fraîche de deux semaines, Morin accordait une entrevue au journaliste Michel Roy du *Devoir*. ¹⁶⁷ En plus d'affirmer ne pas être séparatiste et par conséquent délaissier le mot « indépendance » au profit de celui de « souveraineté », il suggéra alors une forme de rapatriement de pouvoirs par étapes. Pour commencer, il faudrait ramener dans le giron québécois les compétences liées aux domaines sociaux et culturels. « La souveraineté culturelle de Bourassa, dit Morin, pourrait en ce sens être une première ou bien une deuxième étape. Ensuite, ce pourrait être l'étape des pouvoirs administratifs ou économiques. » ¹⁶⁸

Plus encore, Morin affirmait que la souveraineté-association était plus proche d'un renouvellement du fédéralisme que d'une indépendance pure et simple. ¹⁶⁹ Outre sur le moyen, sa conception de l'objectif s'inscrivait donc en porte-à-faux vis-à-vis de l'aile indépendantiste du parti.

L'étapisme était alors né, mais sous une forme fort différente de la manière dont il s'articulera par la suite. Cependant, la sortie de Morin ouvrait déjà la voie à la séparation du processus électoral et de la réalisation de l'indépendance.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 253.

¹⁶⁶ Stéphane Kelly, *Les fins du Canada*. (Montréal, Boréal, 2001), p. 228.

¹⁶⁷ « Claude Morin se demande si l'indépendance par étapes ne serait pas mieux acceptée », *Le Devoir*, le 17 novembre 1973. Les extraits cités proviennent de Pierre Duchesne, *Jacques Parizeau. Tome II, op cit.*, p.96.

¹⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 95-96.

La promotion du référendum obligatoire fut le cheval de bataille de Claude Morin et de René Lévesque en vue du Congrès de novembre 1974. Dans la foulée des débats qui précéderont celui-ci, les lecteurs du *Jour*¹⁷⁰ ont pu être témoins de nombreuses escarmouches entre Parizeau et Morin. Un référendum est-il une condition nécessaire et indispensable à l'obtention des pleins pouvoirs ? Pour Parizeau, « [t]out Québécois sait par expérience que quand on commence à lui dire que quelque chose se fera graduellement, cela veut dire que la chose ne se fera pas »,¹⁷¹ ajoutant que cela « consiste à offrir à ceux qui veulent un idéal profond et tenace une platée de spaghetti ». ¹⁷² Suite à la réplique cinglante¹⁷³ de Morin, qui visait essentiellement à rappeler l'échec de Parizeau dans le dossier du budget de l'an 1, le principal visé répliqua dans le journal *Québec-Press* en taxant les référendistes d'irréalisme et d'être victimes « d'une espèce de nostalgie des années 1960, alors que MM. Lesage et Johnson avaient réussi, pendant un temps, des opérations assez spectaculaires ». ¹⁷⁴

Le Congrès de novembre 1974 a été le théâtre d'un affrontement virulent sur l'enjeu. La proposition de Morin faisait du référendum une étape obligatoire. L'idée avait d'ailleurs fait son chemin, alors qu'un sondage publié tout juste avant l'ouverture du rassemblement indiquait que, pour 83 pour cent des Québécois, le référendum était nécessaire pour réaliser la souveraineté.¹⁷⁵ C'est finalement une position de compromis qui émergea, fruit de l'exécutif du parti et du conseiller au programme Gilbert Paquette. La résolution suivante se lira donc dans le programme électoral du PQ, adoptée par 630 délégués contre 353 :

¹⁷⁰ Journal souverainiste fondé à la suite de l'élection de 1973 et qui ferma ses portes deux mois avant celle de 1976.

¹⁷¹ Éditorial de (Jacques Parizeau, « Le débat sur l'accession à l'indépendance », *Le Jour* (Montréal), 10 septembre, 1974) cité dans Pierre Duchesne, *Jacques Parizeau. Tome II, op cit.*, p. 100.

¹⁷² *Ibid.*, p. 101.

¹⁷³ Claude Morin, « L'élasticité du spaghetti », *Le Jour* (Montréal), 11 septembre, 1974, cité dans *Ibid.*

¹⁷⁴ Chronique de Jacques Parizeau, « L'indépendance: après le pourquoi, le comment », *Québec-Press* (Montréal), 15 septembre, 1974, cité dans *Ibid.*

¹⁷⁵ Cité dans Gérard Bergeron, *Notre miroir à deux faces, op cit.*, p. 120.

Mettre immédiatement en branle le processus d'accession à la souveraineté en proposant à l'Assemblée nationale, peu après son élection, un loi autorisant : a) à exiger le rapatriement au Québec de tous les pouvoirs, à l'exception de ceux que les deux gouvernements voudront, pour fins d'association économique, confier à des organismes communs ; b) à entreprendre, en vue d'atteindre cet objectif, des discussions techniques avec Ottawa sur le transfert ordonné des compétences ; c) à élaborer, avec le Canada, des ententes portant notamment sur la répartition des avoirs et des dettes ainsi que sur la propriété des biens publics, conformément aux règles habituelles du droit international. Dans le cas où il lui faudrait procéder unilatéralement, assumer méthodiquement l'exercice de tous les pouvoirs d'un Etat (sic) souverain, en s'assurant au préalable de l'appui des Québécois par voie de référendum.¹⁷⁶

En somme, l'élection d'une majorité de députés souverainistes permettrait d'enclencher le processus de négociations des modalités de l'association. Cependant, en cas d'échec de ces dernières, le gouvernement n'aurait d'autre choix que de procéder à une consultation référendaire pour pouvoir déclarer unilatéralement l'indépendance. En apparence cosmétique, il s'agit pourtant d'un virage majeur dans la mesure où le référendum est désormais incontournable en situation de refus de négocier de la part d'Ottawa dès l'élection.

Il est possible d'ajouter qu'il s'agit d'une recomposition de la dynamique qui existait au sein de l'équipe libérale lors de la Révolution tranquille, soit celle qui opposait ceux qui veulent accélérer tout autant le rythme qu'augmenter l'intensité de l'entreprise, et ceux qui estiment qu'il faut plutôt mettre le pied sur le frein. La reproduction de ce clivage place désormais René Lévesque, de par sa position de chef, dans la seconde catégorie alors qu'il était, pendant sa phase libérale, la figure de proue des premiers.

L'étapisme s'est mis en place à l'image de ce qu'il prône en guise d'approche face à la souveraineté : par étapes. 1974 en constituait la seconde, suivant la carte de rappel.

¹⁷⁶ Reproduit dans Vera Murray, *op. cit.*, p. 72-73.

Sa mise en place répondait au sentiment que les insécurités populaires étaient, dans l'immédiat, insurmontables et qu'il fallait savoir contourner ce mur. On aurait donc tort de réduire la conversion des péquistes aux simples jeux de coulisse lors du Congrès en question et aux talents de manipulateur de Claude Morin. Son adoption résulte de facteurs tout autant structurels que conjoncturels. Mais force est d'admettre que les partisans du référendum ont su surfer sur l'impression de plafonner, en plus de prétendre accorder une plus grande légitimité à l'entreprise.

Il importe désormais de définir la nouvelle doctrine et ses effets.

5.2.2 Comprendre l'étapisme

Notre hypothèse centrale est, rappelons-le, que le virage de l'étapisme n'était pas un changement de tactique mais de cadre stratégique. Une tactique est en général une manière de disposer des effectifs disponibles dans une mission précise, tandis que la stratégie renvoie à une vision globale de l'action à l'entreprendre. Que signifie donc, profondément, cet etapisme? Il semble avoir deux volets : un de principe et l'autre de *realpolitik*.

Au niveau du principe, on évoque généralement la culture démocratique. Une élection ne serait donc pas suffisante pour réaliser l'indépendance. Il faudrait reporter l'obtention d'un tel mandat à une consultation exclusivement consacrée à cette question, l'élection en elle-même devant se tenir sur une multitude d'enjeux et permettre aux citoyens de se prononcer sur le bilan du gouvernement sortant. Il serait donc fallacieux d'utiliser un tel scrutin comme passe-droit vers l'indépendance. Le Québec pourrait donc parvenir à l'indépendance sans l'avoir véritablement voulu. De plus, -rappelons que le PQ est alors favorable à une réforme du mode de scrutin-, la

carte électorale peut jouer quelques tours et permettre à un parti ayant détenu un nombre assez modeste de votes d'accéder aux commandes de l'État. Une telle victoire permettrait-elle légitimement de créer un nouveau pays indépendant, soit sans qu'une majorité d'électeurs l'aient appuyé clairement? Le PQ change ici radicalement de paradigme sur cette question, abandonnant l'acceptation des règles britanniques en la matière –soit que le Québec sorte du Canada de la même manière qu'il y était entré, par un vote parlementaire- pour désormais embrasser la position contraire, c'est-à-dire que le mandat électif ne serait pas suffisamment convaincant pour procéder. Il s'agit là d'un changement fondamental au niveau du cadre de légitimité d'action et du moment considéré comme inaugural pour procéder.

Au niveau stratégique, le principe référendaire repose en bonne partie sur l'idée que les chances de reconnaissance d'un Québec souverain-associé par le Canada et par la communauté internationale seraient plus élevées si celui-ci naissait grâce à une consultation référendaire. Claude Morin prête d'ailleurs la paternité du référendum à Gordon Robertson, premier fonctionnaire d'Ottawa, à Robert Bryce, ancien sous-ministre fédéral des Finances, et à Al Johnson, sous-ministre de la santé et du bien-être social. C'est en 1969 que ces messieurs auraient fait cadeau à Morin de ce qu'il qualifie d'«[u]tile avis du fédéral ». ¹⁷⁷ Ils lui auraient alors fait comprendre que seul un référendum -malgré la quasi-totale inutilisation d'un tel procédé dans l'histoire parlementaire britannique- convaincraient les provinces et Ottawa d'accepter une renégociation des rapports intra-canadiens. Dans le cas d'un référendum sur la souveraineté plutôt que sur un réaménagement du fédéralisme, les trois hauts fonctionnaires fédéraux lui auraient répondu qu'Ottawa et les provinces s'inclineraient mais que, de toute manière, les Québécois rejetteraient le séparatisme. ¹⁷⁸

¹⁷⁷ Claude Morin, *op cit.*, p. 309.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 309-311.

En estimant que la consultation électorale n'est pas suffisante, et que l'ultime décision doit être reportée à une consultation ultérieure, on pose avant l'heure la question de clarté : qu'est-ce qu'une majorité claire? Le PQ y répond dès lors que ce n'est plus une simple victoire en termes de sièges, et que cinquante pour cent plus un des suffrages exprimés représente une condition sine qua non.

Il s'agit désormais de prétendre à une posture « réaliste » afin de rassurer. Ce précepte repose sur l'idée que le peuple ne serait pas prêt d'emblée pour l'aventure souverainiste. La déception face aux résultats de 1973 en était au cœur. Les efforts en vue d'une redéfinition reconfortante de l'image du projet ont été centraux au souverainisme politique et moderne depuis qu'il est porté par René Lévesque. L'étapisme visait quant à lui à dédramatiser le sens profond d'un vote en faveur du Parti Québécois et à ajouter la corde de la gestion gouvernementale concrète à cette tentative. L'idée sous-tendue est limpide : la meilleure manière de démontrer que les souverainistes ne versent pas dans l'incompétence ou encore dans le fanatisme écervelé est d'assumer le pouvoir provincial afin de démontrer par le réel la capacité de gouverner des souverainistes et leur professionnalisme aux commandes de l'État. Pour Gérard Bergeron, il s'agit d'un « extraordinaire contrat social avec l'électorat ».¹⁷⁹ En d'autres mots, il s'agit de faire le pari de l'existence d'une corrélation entre l'appréciation populaire vis-à-vis des réalisations d'un gouvernement souverainiste et l'appui à la cause souverainiste.

Certains contre-arguments peuvent être évoqués.

Le référendum obligatoire retarde –dans sa théorie même- la préparation de la reconnaissance de facto de l'État indépendant : si le référendum est le moment

¹⁷⁹ *Ibid.*

inaugural, alors les diverses démarches tactiques ne pourraient en principe être entreprises que non-légitimement. À l'inverse des premiers programmes du PQ, qui échelonnaient la souveraineté en une série de politiques, la stratégie de l'étapisme fait plutôt reposer tous les espoirs et toutes les possibilités sur la seule consultation référendaire, dont l'issue sera fondamentalement déterminante pour l'avenir collectif.

D'autres ont critiqué ce souci de transparence démocratique, lequel mènerait inexorablement à un exercice de stratégie ouverte où la mécanique est inscrite à la vue des adversaires de la souveraineté. Pierre Marois, étoile montante du PQ à cette époque, commentait en 2000 le virage de 1974 de la sorte :

L'indépendance est un projet qui va déranger de gros intérêts. Tu ne te prépares pas à faire une grande révolution comme celle-là, en dévoilant tous tes instruments, tes outils et une partie de ta stratégie. Or, pour moi, le référendum c'était une stratégie possible. On ne va pas foutre ça dans un programme de parti politique.¹⁸⁰

Comme l'écrit Kelly :

En s'appliquant à donner un relief plus stratégique, plus stable, plus harmonieux au projet souverainiste, il ne compliquait pas la vie de ses adversaires fédéralistes. Au contraire, dès 1974, Morin réussissait à encadrer le mouvement à l'intérieur de bornes prévisibles.¹⁸¹

Quant à l'idée que la bonne gouvernance de la province de Québec puisse mener à une augmentation des appuis à la souveraineté, elle ne convainquait pas l'ensemble des souverainistes, à l'instar de Pierre Bourgault :

¹⁸⁰ Pierre Duchesne, *Jacques Parizeau. Tome II, op cit.*, p. 103.

¹⁸¹ Stéphane Kelly, *Les fins du Canada, op cit.*, p. 228-229.

Ou bien le PQ gouverne à la satisfaction des citoyens et ceux-ci, comblés, ne voient nullement la nécessité qu'il y a à faire un référendum sur l'indépendance pour aller plus loin ou pour faire mieux, et ils votent NON au Référendum. Ou bien le PQ laisse l'électorat insatisfait et alors les citoyens, ne voyant vraiment pas pourquoi il faudrait faire l'indépendance avec un pareil parti, votent NON au Référendum.¹⁸²

Tel que vu précédemment, le PQ et le souverainisme moderne, né dans le constat du plafonnement de la Révolution tranquille, reposaient sur la critique du provincialisme, c'est-à-dire le procès d'un cadre dénoncé comme étant trop étroit. Or, l'étapisme modifie dans les faits ce rapport, à partir du moment où le PQ s'engage à conquérir le pouvoir pour gouverner la province. Robert Laplante est de ceux qui replacent l'étapisme dans une conversion au fonctionnement préétabli de l'*Indirect Rule*, soit dans les ornières :

[Q]u'imposent les catégories mentales sous-jacentes à la gestion provinciale et qui consiste à gouverner en se convainquant soi-même de la nécessité de prévenir les débordements d'un peuple qui, laissé à lui-même, pourrait se laisser aller à des gestes estimés radicaux. C'est la politique de la moindre audace qui confond la fermeté et le radicalisme, la détermination et l'entêtement.¹⁸³

Le sociologue Hubert Guindon en arrivait quant à lui à la conclusion suivante :

Tant que le Parti Québécois ne se transformera en mouvement qu'à tous les quatre ans pour une période de six semaines pour ensuite s'éloigner de sa base militante et se préoccuper simplement d'administrer la province et de rassurer ses ennemis irréductibles, il ne progressera qu'à pas de tortue.¹⁸⁴

¹⁸² Pierre Bourgault, *Moi je m'en souviens*, op cit., p. 76-77.

¹⁸³ Robert Laplante, op cit., p. 249.

¹⁸⁴ Le sociologue y est allé de cette déclaration dans le cadre du XXème Congrès mondial de l'Association internationale de sociologie, tenu à Montréal du 26 juillet au 1^{er} août 1998. Hubert Guindon, « Chronique de l'évolution sociale et politique du Québec depuis 1945 », *Cahiers de recherche sociologique*, no 30 (1998), p. 36, récupéré en ligne le 22 juillet 2013 du site des Classiques

Il n'est pas ici question de juger de la valeur des arguments des adversaires ou des défenseurs du virage de l'étapisme mais de saisir l'ampleur de la transformation. Les cartes sont considérablement brassées dans ce qui constitue une transformation profonde du rapport face au politique, tandis que la souveraineté est remise à une consultation ultérieure et distincte de l'exercice du pouvoir.

des sciences sociales:

http://classiques.uqac.ca/contemporains/guindon_hubert/chronique_evol_qc/chronique_evolution_soc_Qc.pdf

CHAPITRE VI

«ON A UN VRAI GOUVERNEMENT»

Le premier mandat Lévesque se veut la suite logique des événements qui précèdent. Il s'agit d'un cas-type éloquent, étant le résultat concret de l'horizon d'action pour lequel le PQ avait opté. Il s'agit d'un mandat très chargé, où les réformes ont été nombreuses et où le PQ a globalement davantage administré qu'il n'a cherché à combattre le régime canadien, sauf à quelques exceptions. Le PQ a d'ailleurs réussi dans la plupart des dossiers dans lesquels il s'est lancé, sauf en ce qui a trait à sa raison d'être : la souveraineté. Nous traiterons à part la *Charte de la langue française*, faisant office d'« exception confirmant la règle », si tant est que celle-ci a réintroduit la polarisation sur la conception du politique des acteurs étudiés.

6.1 Le 15 novembre 1976

À la suite du virage de l'étapisme, des tensions assez importantes se sont fait valoir au sein du PQ. Au début de 1976, alors que le référendum était contesté lors d'un Conseil national à Victoriaville, Lévesque fut totalement clair : l'affaire était classée.

Le premier test du PQ étapiste allait surgir peu après. C'est sur fond d'usure que Robert Bourassa déclenche encore une fois une campagne après seulement trois ans aux commandes. Contrairement à 1973, celle-ci lui sera défavorable.

Le slogan péquiste exprime à merveille le nouveau paradigme : « On a besoin d'un vrai gouvernement ». Le sous-titre : « On mérite mieux que ça ». L'effort péquiste

s'inscrivait, pour reprendre Gérard Bergeron, dans le « nationalisme plus complet et davantage décidé [...] mais devant encore rester un temps en deçà de l'indépendance ».¹⁸⁵ La dernière partie de ce constat ne faisait pas l'affaire de tous, à l'instar d'un Pierre Bourgault : « De 1974 à 1976, on ne parla presque plus d'indépendance. Il y avait bien la souveraineté-association, qu'on défendait du bout des lèvres, mais c'est surtout de pouvoir et de "bon gouvernement" qu'on abreuvait les foules. »¹⁸⁶

Les milieux d'affaires ont cette fois-ci été moins sévères à l'égard du parti. Lévesque a eu l'occasion à quelques reprises de s'exprimer auprès d'eux pour exposer sa plateforme économique et rassurer sur le peu de poids qu'ont au sein du PQ les éléments radicaux.¹⁸⁷ Le président de l'entreprise minière St. Lawrence Columbiun affirme même que la souveraineté du Québec « ne pourrait qu'aider les hommes d'affaires et permettre à la majorité des entreprises québécoises de prendre de l'expansion ».¹⁸⁸ Le travail de réconfort semblait porter fruit, mais les campagnes de peur n'étaient pas pour autant terminées. Alors que Rodrigue Bilodeau de l'Association des manufacturiers canadiens prédisait que la souveraineté menacerait une quantité non négligeable d'emplois au Canada et mènerait à la fragmentation des marchés,¹⁸⁹ le riche Charles Bronfman de la compagnie Seagram y allait d'une déclaration incendiaire à la veille du scrutin : « Une victoire du Parti québécois signifierait l'enfer. C'est un groupe de bâtards qui essaient de nous tuer ».¹⁹⁰ Il faut noter que la déclaration était prononcée devant l'élite de la communauté juive de Montréal, composant le « nous » qui serait menacé de destruction physique.

¹⁸⁵ Gérard Bergeron, *Notre miroir à deux faces*, op. cit., p. 124.

¹⁸⁶ Bourgault, Pierre, 1989, *Moi, je m'en souviens*, op. cit., p. 81.

¹⁸⁷ Dupont, Pierre, *15 novembre 1976*. (Montréal : Quinze, 1976), p. 103.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 103-104.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 104.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 101.

On ironisera d'ailleurs allègrement, en cette année 1976, sur la « piasse à Lévesque » qui ferait office de monnaie dans un Québec souverain. À la suite des multiples moqueries de Jean Chrétien sur le sujet, des faux billets de « piasse à Lévesque » émanant de la « Banque du Québec », ont été imprimés. L'expression avait déjà été employée auparavant pour tourner en dérision la prétendue « piasse à Caouette » du chef du Crédit Social. La comparaison – implicite ou non- entre péquistes et créditistes avait d'ailleurs déjà été exploitée par Robert Bourassa en 1973 alors qu'il qualifiait le « budget de l'an 1 » de « créditisme pour intellectuels ». Pourquoi la création d'une nouvelle monnaie pour un pays en construction serait-elle forcément ridicule? Au moment de défendre son Budget de l'an 1 à la suite des élections de 1973, Jacques Parizeau prophétisait ainsi que la peur économique serait toujours au cœur des arguments fédéralistes :

C'est la fierté qui nous amènera à faire l'indépendance, mais la frousse jouera toujours. Il faut dégonfler les thèmes en les usant. En 1970, c'était le Biafra, en 1973, c'est le Chili, en 1977, ce sera le Paraguay ou le Basutoland. [...] On aura toujours à se battre contre la peur du dollar qui s'effondre, des capitaux qui fuient, du ski-doo qui disparaît, du compte en banque qui fond.¹⁹¹

Pourtant, le 15 novembre 1976, à 20h40, l'impensable arriva : le PQ obtint un gouvernement majoritaire. La victoire péquiste n'en demeura pas moins alors surprenante aux yeux de tous, y inclus des péquistes et de leur chef. Avec 41 pour cent des suffrages et 69 sièges, contre 28 pour les Libéraux, onze pour l'Union Nationale, un pour les créditistes et un pour le Parti national populaire, le PQ venait de causer un séisme. Le Québec venait pour la première fois de porter au pouvoir un parti qui aspire officiellement à ce qu'il devienne, à terme, un pays souverain.

Pour plusieurs indépendantistes, la victoire est une véritable rupture historique, dont le surnom d'« an 1 » renvoyait à l'imaginaire du renouveau malgré le paradigme de la

¹⁹¹ Pierre Duchesne, *Jacques Parizeau. Tome II, op cit.*, p. 90.

continuité historique dans lequel le projet était ancré. Camille Laurin, qui revenait à l'Assemblée nationale, lança avec enthousiasme aux partisans péquistes réunis au Centre Paul Sauvé, le soir du 15 novembre :

L'histoire vient de changer au Québec. Nous avons vaincu la peur et le manque de confiance en nous-mêmes. Nous danserons dans les rues ce soir et nous formerons le gouvernement que les Québécois attendent depuis deux cent cinquante ans.¹⁹²

Malgré l'euphorie de la victoire, une voix sceptique s'exprimait dès le lendemain. Le 16 novembre 1976, le professeur Maurice Séguin, qui avec le Département d'histoire de l'Université de Montréal avait contribué considérablement à la construction d'une conscience historique et d'une clarification des termes du débat politique au Québec, entré dans une classe d'étudiants gonflés à bloc qui lui avaient réservé un accueil triomphal, ovation debout comprise. Au départ déstabilisé mais toujours marqué du même pessimisme qui l'amenait, dans ses analyses, à estimer le Québec incapable d'achever la construction de sa communauté politique et condamné à la survivance dans la médiocrité, Séguin se contenta d'une réplique sobre : « Pour ce qui me concerne, merci. Quant [aux péquistes], attendons de les voir à l'œuvre ».¹⁹³

6.2. Le premier mandat et sa signification

Pour ceux qui l'ont côtoyé, le nouveau premier-ministre Lévesque est alors « un chef qui se méfie plus que jamais de son parti »¹⁹⁴ -pour reprendre Martine Tremblay- qui

¹⁹² Jean-Claude Picard, *Camille Laurin. L'homme debout*. (Montréal : Boréal, 2003), p. 237.

¹⁹³ Cette anecdote révélatrice est racontée par Lucia Ferretti, qui suivait le cours de Maurice Séguin. Dans Robert Comeau (dir.), *Maurice Séguin, historien du pays québécois vu par ses contemporains suivi de Les Normes de Maurice Séguin*. (Montréal : VLB Éditeur, 1987).

¹⁹⁴ Martine Tremblay, *op cit.*, p. 38.

établit une stricte séparation entre le parti qu'il préside et le gouvernement qu'il dirige, soit, dans le faits, entre le projet auquel il a permis de prendre son envol et la saine gestion de la province de Québec, conformément à sa conception du politique et au principe étapist. Sur ce second plan, le gouvernement a été très proactif.

On retiendra, en premier lieu, la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* de 1978, plus communément appelée « loi sur le zonage agricole ». Elle protège un territoire de 63 500 km² en interdisant l'utilisation du sol à d'autres fins que l'agriculture, le morcellement des terres, l'enlèvement de sol arable et la coupe d'érables dans une érablière, et crée un tribunal administratif, la Commission de protection du territoire agricole du Québec, a pour mandat de produire des avis destinés au gouvernement et d'accorder quelques exceptions à la loi en fonction de certaines circonstances. Le rapport à la terre a toujours été, rappelons-le, un référent fondamental de l'identité nationale québécoise. Outre la « loi sur le zonage », le ministre Jean Garon a alors piloté un ensemble de transformations profondes du secteur agro-alimentaire qui sont décrites en long et en large dans ce qui occupe la partie la plus importante des mémoires de l'homme.¹⁹⁵

Parmi les réalisations dignes de mention, on compte également le régime d'assurance sans égard à la responsabilité, en cas d'accident de la route. Cette mesure est plus connue sous le nom de *no fault* et a été adoptée le 1^{er} mars 1978.

On ne saurait non plus passer sous silence la *Loi sur le financement des partis politiques* de 1977, interdisant aux entreprises, aux syndicats et aux groupes de pression de pouvoir faire un don à un parti politique ou à un candidat indépendant, réservant ce droit aux citoyens détenant le droit de vote. Un plafond maximal de 3000 dollars par électeur par parti et par candidat est également imposé –signifiant que l'électeur est en droit de donner 3000 dollars au nombre de candidats ou de partis

¹⁹⁵ Jean Garon, *Pour tout vous dire*, (Montréal : VLB Éditeur, 2013), p. 153-350.

qu'il souhaite. Tout donataire bénéficie par ailleurs d'un crédit d'impôt. La loi établit également un financement public de 0,50 dollar par vote obtenu au cours de l'élection générale, et rembourse aussi cinquante pourcent des dépenses électorales à des partis qui ont obtenu au moins un pourcent des votes valides et aux candidats qui ont obtenu au moins quinze pourcent et plus des suffrages. Cette réglementation est représentative du combat persistant de René Lévesque contre les caisses occultes et la corruption auxquelles il a été confronté alors qu'il affrontait l'Union Nationale comme journaliste et comme candidat libéral. Elle s'inscrit dans la recherche de l'assainissement des mœurs politiques comme choix de société et est demeurée marquante, au point que Stephen Harper s'en soit réclamé en 2005 alors qu'il tentait de séduire l'électorat québécois.¹⁹⁶

En 1978 également, et de manière plus surprenante, le gouvernement péquiste est parvenu à signer une entente avec Ottawa sur un enjeu aussi névralgique que celui de l'immigration. L'entente intergouvernementale Cullen-Couture était le premier accord permettant au Québec de sélectionner lui-même les immigrants de la catégorie économique. C'est elle qui a initié les grilles de sélection gérées par le Québec qui permettent d'insérer certains critères comme la connaissance du français, l'âge et la scolarité. En vertu de cette entente, le ministère de l'Immigration a l'obligation de fixer des objectifs mais ne peut en aucun cas sélectionner sur la base de la race, l'ethnie, le sexe ou la religion. Il faut se rappeler qu'il s'agit d'une entente bipartite et que le gouvernement fédéral pourrait à tout moment décider unilatéralement de l'annuler et de reprendre le contrôle sur la totalité de l'immigration. L'une des conditions en vigueur était d'ailleurs que le candidat accepté par le Québec doive aussi correspondre à trente pourcent minimum des exigences de la grille fédérale, un aspect qui n'est plus en vigueur

¹⁹⁶ Lévesque, Kathleen, « René Lévesque, source d'inspiration pour Stephen Harper. » *Le Devoir* (Montréal), 9 décembre, 2005. Récupéré le 29 juillet 2013 de : <http://www.ledevoir.com/politique/canada/97324/rene-levesque-source-d-inspiration-pour-stephen-harper>

depuis la révision de l'entente en 1991. Bien que les Québécois aient généralement l'impression de détenir un contrôle important sur leur immigration, la grille ne concerne environ que trente pour cent des immigrants car ceux qui sont dits « économiques » forment environ les deux tiers des immigrants mais, parmi ceux-ci, on compte aussi les accompagnateurs qui ne sont pas soumis à la grille. L'entente a cependant donné une vocation à un ministère québécois de l'Immigration qui existait depuis 1968 mais qui n'avait pas de réelle fonction jusqu'à 1978.

D'autres réalisations sont notables : création du ministère du Commerce extérieur, réforme de la fiscalité municipale, réaménagement des municipalités régionales, *Loi contre les briseurs de grève* (ou anti-scabs), *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, *Loi sur la protection du consommateur*, abolition des clubs privés de chasse et de pêche, régime d'épargne-action, etc. Chaque loi énoncée a eu un impact social marquant. Parmi les promesses marquantes, notons que la révision du mode de scrutin n'a quant à elle jamais abouti.

Au niveau international, le PQ au pouvoir n'a pas cherché à rallier ouvertement les pays qui auraient potentiellement pu être sympathiques à la cause souverainiste. Or, l'inaction en la matière était en parfaite cohérence avec la stratégie étapiste. Une telle préparation pour la reconnaissance internationale du Québec nécessite au préalable un référendum gagnant et est impensable en simple contexte de victoire électorale pour l'obtention d'un gouvernement provincial. Comme l'écrivait Claude Morin :

Faute de preuves formelles qu'une majorité opte clairement pour l'indépendance, la réaction hostile du Canada jouerait autant, à l'étranger, dans l'analyse des faits et dans la prise de décision que celle, très médiatisable parce que 'touchante', de ces Québécois pro-Canada -

francophones, anglophones, allophones et autochtones - qui accuseraient le gouvernement souverainiste de leur imposer une orientation politique non souhaitée. La reconnaissance internationale deviendrait impensable.¹⁹⁷

Cependant, René Lévesque n'en a pas moins tenté d'expliquer la souveraineté aux milieux d'affaires américains de l'Economic Club à New York dans un discours qui se voulait rassurant mais incluant des références historiques à la guerre d'indépendance américaine qui ont davantage irrité qu'apaisé.

Le politologue Denis Monière a analysé 102 discours de René Lévesque entre 1977 et 1985.¹⁹⁸ Notons que les discours étudiés étaient prononcés par Lévesque en tant que premier-ministre et non en tant que chef du PQ. Les conclusions de Monière semblent confirmer non seulement la séparation entre l'option souverainiste et l'exercice du pouvoir, mais aussi celle qui prévaut entre la fonction de dirigeant du gouvernement et de chef politique. Monière nous indique ainsi que Lévesque a prononcé le mot « souveraineté » moins d'une fois par 10 000 mots, tandis que le mot « indépendance » n'a été utilisé au total que 22 fois, dont 11 pour désigner l'indépendance non pas du Québec mais des États-Unis. Précisons cependant que la recherche de Monière inclut également le second mandat Lévesque, qui n'est pas l'objet de notre étude.

Le premier mandat péquiste est donc des plus chargés et était en parfaite adéquation avec la vision de l'action politique qui avait été choisie par le PQ en 1974. Nous laisserons, pour terminer, la parole à Gérard Bergeron qui en résume ainsi le bilan:

¹⁹⁷ Claude Morin, *op cit.*, p. 310.

¹⁹⁸ , Denis Monière, *Le devoir de cohérence. Écrits indépendantistes*. (Montréal : L'Action Nationale Éditeur, 2013), p. 32-36.

[L'étapisme] devait permettre au parti de prendre le pouvoir, puis à un gouvernement péquiste de pouvoir décider, en force et au moment favorable, du référendum déclencheur des grandes manœuvres constitutionnelles. Mais elle avait trop bien réussi : le Parti québécois avait pris le pouvoir un scrutin électoral d'avance! Il était ainsi poussé dans une tout autre logique, celle d'un gouvernement en action, forcé de marchander constamment la confiance populaire sur toutes espèces de questions, à part celle de son grand objectif qui restait la raison d'être proclamée du parti.¹⁹⁹

Notons cependant une exception fondamentale : la loi 101.

6.3 La *Charte de la langue française* : l'exception qui confirme la règle

Il importe de présenter la conception sociopolitique du géniteur de la loi 101 pour comprendre celle-ci. Les études européennes de Camille Laurin lui ont fait constater les vertus des nations modernes pleinement parachevées et assumant leur identité grâce aux pouvoirs garantis par l'indépendance, bien loin en somme de l'identité colonisée qu'il perçoit chez ses compatriotes. Dès ses années collégiales, Laurin est entré en contact avec les idées du chanoine Groulx, que plusieurs de ses professeurs vénéraient.²⁰⁰ Il en retiendra le récit historique. Anti-duplessiste, il choisira cependant de militer avec les Jeunesses étudiantes catholiques, organisation composée principalement de partisans Libéraux, tout autant d'antinationalistes proches des thèses de *Cité Libre* mais également de néo-nationalistes d'affirmation, par opposition à l'autonomisme défensif de Duplessis. Laurin vota pour les Libéraux lors de l'élection de 1960 et de celle de 1962, sur la nationalisation de l'hydroélectricité,

¹⁹⁹ Gérard Bergeron, *À nous autres. Aide-mémoire politique par le temps qui court*. (Montréal, Québec Amérique, 1986), p. 65.

²⁰⁰ Jean-Claude Picard, *Camille Laurin. L'homme debout*. (Montréal : Boréal, 2003), 43-44.

qu'il appuyait ardemment.²⁰¹ Lorsque la souveraineté association poussera les Libéraux à la polarisation vis-à-vis de l'enjeu du régime politique, la position de Laurin était déjà claire : déçu, il avait déjà boudé le Parti Libéral en 1966 et accordé son vote au RIN.²⁰² Il allait de soi qu'il s'engagerait ensuite au MSA, puis au PQ.

Puisque la chose politique est très souvent la poursuite d'un engagement et d'une pensée, du moins chez les plus grands hommes d'État, l'action publique ne pouvait qu'être la suite logique de la carrière de psychiatre de Laurin, qui voyait dans la société québécoise toute entière un patient potentiel. Le traitement préconisé était une action d'ensemble dont l'État serait le principal joueur de développement et d'affranchissement.

Laurin estimait que l'histoire du Québec a mené son peuple dans son état actuel, c'est-à-dire celui d'un « être inachevé »²⁰³, croyant qu'il a eu à la fois la chance et la malchance²⁰⁴ d'avoir été la colonie de trois puissances, dynamiques sur tous les plans : la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis, responsables de notre aliénation mais aussi d'avoir bien récompensé le Québec pour sa docilité en lui faisant profiter de ses richesses. C'est ce dernier aspect, rendant la domination peu évidente à déceler, qui fait également son efficacité.²⁰⁵ Les différents pouvoirs coloniaux qui se sont succédé ont ralenti le processus de formation de l'identité nationale des Québécois en plus de l'avoir remodelée. Les sentiments d'insécurité et d'infériorité des Québécois, coïncidant avec « l'orgueil, l'assurance et le paternalisme autoritaire, bienveillant ou dédaigneux »²⁰⁶ de leurs maîtres ont pour conséquence la peur des Québécois de prendre leurs responsabilités en main, et bien évidemment

²⁰¹ Paul Sauriol, *La nationalisation de l'hydro-électricité*. (Montréal : Éditions de l'Homme, 1962), p. 14.

²⁰² Jean-Claude Picard, *op cit.*, p. 187.

²⁰³ Camille Laurin, *Témoignage. Pourquoi je suis souverainiste?*, *op cit.*, p. 5.

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 7.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 7.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 8.

d'en acquérir davantage.²⁰⁷ Puis, les complexes de la société québécoise entraînent logiquement une admiration vis-à-vis de la puissance dominante, pour « sa force et son faste, sa stature et son dynamisme, les ressorts de sa puissance et les qualités qui lui avaient permis d'y parvenir et de l'accroître ».²⁰⁸

La domination anglaise eut comme effet de faire des Québécois un peuple motivé à maintenir son identité nationale face au danger d'assimilation. Le Docteur analyse que la survivance, c'est-à-dire cette période de lutte constante pour le maintien de l'existence canadienne-française, s'est également doublée d'une admiration et d'une sympathie vis-à-vis du maître, poussant le peuple à imiter littéralement ses institutions de même que ses us et coutumes. Cette identification, face à un maître capable du meilleur comme du pire, déclenche un sentiment de culpabilité chez le Québécois à chaque fois qu'il tente de s'affirmer d'une quelconque façon, craignant de « déranger » le colonisateur.²⁰⁹ L'« infiltration américaine », culturelle et économique, mène à une américanophilie ambiante sans limites due à l'envie causée par la puissance du voisin du sud. De plus, les avantages matériels et économiques qu'amène ce bon voisinage pousse à l'adoption par les Québécois de plusieurs éléments de la civilisation américaine. La présence des multinationales, causant l'asservissement des ouvriers québécois aux diktats du capital américain, en est une des conséquences néfastes.²¹⁰

²⁰⁷ : « Son évolution s'est faite lentement, par à coups, en dents de scie, dans un climat de tension profonde et constante [...] ce qui a retardé d'autant la constitution de sa personnalité collective et a conféré à celle-ci son caractère angoissé et chaotique ».

Ibid., p. 9.

²⁰⁸ *Ibid.*

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 13-16.

²¹⁰ Laurin était radicalement opposé aux phénomènes contre-culturels, considérant « l'agitation étudiante qui se propage et se généralise sur tous les campus », « les graves émeutes », « la recherche effrénée de nouvelles valeurs que traduisent la crise de la philosophie », « la virulente critique de l'intelligentsia », « le culte de la drogue », « la crise du couple et de la famille », « l'extension du mouvement hippie » et « l'émergence d'une philosophie de l'anti-culture » non pas comme des courants libérateurs mais comme des « maladies de la société américaine » dont il faut craindre la venue au Québec, qui serait causée notamment par la « contamination » américaine des

Laurin décrit son peuple comme étant un :

[...] être confus, tourmenté, divisé contre lui-même, inachevé, incapable d'intégrer les éléments de sa riche personnalité, d'harmoniser ses aspirations et son action, d'inscrire ses rêves dans la réalité, de secouer les tutelles, de vaincre ses peurs, d'affronter l'inconnu à ses risques et périls, d'assumer pleinement sa liberté, son histoire et son existence.²¹¹

Laurin croit également que ce sont ces troubles qui le rendent si attaché à ses traditions et à ses traits distinctifs nationaux comme autant de repères rassurants qui l'empêchent de sombrer dans l'insécurité.²¹² Son « âme collective » ne parviendrait jamais à se rendre à une totale unité et une parfaite harmonie, bref, à être en paix avec elle-même.²¹³

Le Québec étant à l'aube de sa « maturation », Laurin souhaite que cette dernière se fasse dans un nouveau pays, car le régime actuel ne lui donne pas les outils et les moyens de son épanouissement et de ses ambitions. Le Docteur croit que la nation canadienne-française optera pour l'indépendance si elle acquiert la conviction que le système fédéral « lui mesure l'oxygène à l'aune », qu'il « l'oblige à des luttes épuisantes et vaines » et « ne la traite pas avec équité et respect »²¹⁴. L'histoire du Québec, avec son lot de malheurs, de reculs et d'échecs justifient le combat pour la souveraineté du Québec, désormais inévitable étant donnée la récente évolution du Québec. Libérant le Québec du complexe du colonisé se traduisant par une soumission au pouvoir d'Ottawa doublée d'une condamnation purement verbale, la souveraineté supprimerait les contraintes et la pression pesant sur l'existence

médias de masse

Ibid., p. 17-20.

²¹¹ *Ibid.*, p. 5.

²¹² *Ibid.*

²¹³ *Ibid.*, p. 22.

²¹⁴ Camille Laurin, *Ma traversée du Québec*, *op cit.*, p. 79.

nationale du Québec. Elle enlèverait ainsi les conditions, acquises au cours de son histoire, faisant de ce peuple une collectivité aliénée.

Lors de l'adoption de la *Charte de la langue française* en 1977, c'est dans une logique de rupture que le ministre Laurin positionnait sa nouvelle loi, estimant qu'il s'agissait là du produit d'un passé, celui d'un peuple qui n'a pas démérité et qui a désormais droit à des jours meilleurs. Laurin voulait une réforme de très grande envergure, une politique d'ensemble touchant tout autant les domaines de l'économie, de la culture, et de l'éducation, et souhaitait par cette loi stimuler la conscience identitaire des Québécois, et initier une dynamique de reconquête qui se muterait en un nécessaire élan permettant l'atteinte de l'indépendance. Il visait également à ce que la communauté anglophone, qu'il accusait de manquer de sensibilité à l'égard du Québec, soit contrainte de respecter la nation québécoise,²¹⁵ ses droits comme minorité historique étant garantis.

Le discours du 26 août 1977 du ministre d'État au développement culturel lors de l'adoption en troisième lecture de la Charte, le 101^{ème} jour de la session parlementaire, est très révélateur. Laurin ne cachait pas la prétention réparatrice de sa loi, stimulant une « joie intense et profonde », qui « balaie d'un seul coup les fatigues et frustrations accumulées au cours de ce long et âpre combat car le but est maintenant atteint ». ²¹⁶ Laurin affirme également que sa loi répond à un appel de longue date du peuple québécois, duquel elle : « assure [l']identité, éloigne les dangers qui le menaçaient, lui procure fierté, dignité et bien-être, lui donne un lieu et les outils dont il a besoin pour faire éclater son dynamisme et travailler à son progrès et son épanouissement. »²¹⁷

²¹⁵ Laurin, Camille, *Le français langue du Québec. Discours prononcés par Camille Laurin, ministre d'État au développement culturel et parrain de la Charte de la langue française, de mars à octobre 1977*. (Montréal : Éditions du Jour, 1977), p. 19-33.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 105.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 105-106.

La Charte « [renverse] le cours de notre histoire »²¹⁸, « oriente dans le sens de la maturité »²¹⁹, permet au peuple de « se sentir enfin pleinement chez lui »²²⁰, est « le geste d'un peuple qui est résolu à vivre sa vie »²²¹ au nom « du respect de soi-même »²²² et fait en sorte que « le fait de parler français ne soit plus chez nous une occasion d'humiliation »²²³.

La Charte est donc à la fois un aboutissement et un moment inaugural, ouvrant la voie à des « lendemains qui chantent »²²⁴. « Dans un Québec désormais et pour toujours français, il est logique de prévoir d'autres reprises en main, d'autres appropriations et d'autres bons en avant », dont la « souveraineté politique ».²²⁵

La part économique de la loi 101 occupait une place majeure de son esprit général, permettant désormais aux Québécois de consommer et de travailler dans leur langue nationale, ce qui entraîne de surcroît une possible ascension des travailleurs dans la hiérarchie en éliminant la barrière linguistique, pouvant même espérer se hisser au sommet de celle-ci.

La *Charte de la langue française* se justifiait officiellement par la volonté de faire de la langue officielle le jalon majeur d'un État-nation contribuant à ce que toutes les composantes de la société puissent faire société en contexte moderne. Il s'agissait également d'un geste politique fort : la loi 101 faisait le pari d'un renversement radical du rapport de force tout en attaquant de front les insécurités identitaires, économiques et politiques. De minorité dans l'espace canadien, les Québécois

²¹⁸ *Ibid.*, p. 106.

²¹⁹ *Ibid.*

²²⁰ *Ibid.*, p. 108.

²²¹ *Ibid.*

²²² *Ibid.*

²²³ *Ibid.*

²²⁴ *Ibid.*, p. 111.

²²⁵ *Ibid.*, p. 106.

deviendraient majorité sur leur territoire dans cette reconfiguration de la dynamique identitaire visée par la loi 101. Par conséquent, une telle mutation créait une « minorité historique de langue anglaise ».

Les autres réformes du gouvernement Lévesque reposaient sur l'idée que le développement maximal du Québec créerait une forte effervescence nationaliste qui pousserait les Québécois à vouloir conquérir de nouvelles responsabilités. La loi 101 évacuait quant à elle toute crainte d'envisager la rupture vis-à-vis des limites imposées par le Canada. La loi originale incluait un certain nombre de clauses carrément anticonstitutionnelles, heurtant de nombreux fondements juridiques canadiens. Dans une telle mesure, il ne paraît guère surprenant que Claude Morin et René Lévesque se soient opposés à la première version du projet. Morin estimait non seulement qu'il excluait purement et simplement les anglophones du Québec mais croyait également que le PQ devait, pour son premier mandat, se concentrer sur la gestion gouvernementale plutôt que sur les réformes profondes. Morin croyait également qu'une telle mesure susciterait de nouvelles et inutiles querelles entre Québec et Ottawa. Morin n'était par ailleurs pas le seul membre du caucus péquiste à s'opposer à la première version du projet de loi, laquelle allait encore plus loin. Sa position était en parfaite conformité avec l'esprit de l'étapisme. René Lévesque ne s'y est rallié que tardivement.²²⁶ Cependant, Morin a admis par la suite que sa principale opposition relevait de la peur de se faire « retrousser par les tribunaux », ce qui aurait été « la politique du pire ».²²⁷ Fait intéressant, Morin affirme également avoir simplement été le porte-parole du premier-ministre sur la question, prétention corroborée par Louis Bernard et Jean-Roch Boivin, membres influents du cabinet de René Lévesque.²²⁸

²²⁶ Martine Tremblay, *op cit.*, p. 184-188.

²²⁷ Entrevue de Jean-Claude Picard avec Claude Morin, décembre 2001, dans Jean-Claude Picard, *op cit.*, p. 259-260.

²²⁸ Entrevue de Jean-Claude Picard avec Louis Bernard, janvier 2003. *Ibid.*, p.260.

CHAPITRE VII

1980

En mai 1980, le peuple québécois se prononçait pour la première fois sur l'avenir de son statut collectif. Il nous a été possible de revivre précédemment les étapes qui ont pu mener le Québec à se doter d'un gouvernement indépendantiste : mise sur pied d'un parti crédible dirigé par un ex-ministre populaire et charismatique, élaboration d'un projet reposant sur l'équilibre entre continuité historique et rupture, puis virage menant à une victoire du PQ avec la promesse de ne pas réaliser sa raison d'être avant d'avoir consulté une autre fois la population par référendum. Mais l'étapisme fut même poussé encore plus loin, une fois les préparatifs référendaires enclenchés.

7.1. Les deux référendums et le trait d'union

La dernière phase de l'établissement de l'étapisme se décline sous deux aspects : l'établissement d'un projet de souveraineté-association où l'association devint la condition sine qua non à la souveraineté, entériné lors du congrès péquiste de juin 1979, de même que la séparation en deux du processus référendaire.

En janvier 1978, un document de travail secret²²⁹ est produit au ministère des Affaires intergouvernementales, dont Claude Morin est le titulaire. On peut y lire :

²²⁹ Claude Morin, « Document : La stratégie référendaire, Archives nationales du Québec ». *Fonds Claude Morin* (Québec), 14 janvier, 1978.

L'opération référendaire ne peut, en pratique, que viser à donner un mandat de négociation au gouvernement. Même si le public répondait massivement OUI à l'indépendance, elle ne serait réalisée ni juridiquement ni concrètement pour autant.²³⁰

En juin de la même année, Daniel Latouche, professeur en sciences politiques de l'Université McGill, se joint au cabinet de René Lévesque à titre de conseiller constitutionnel. Dans une correspondance interne avec Claude Morin, Latouche écrit que la réalisation de la souveraineté-association « implique une double-négociation ».²³¹

C'est dans une telle direction que cheminera la direction péquiste, et le référendum de 1980 portera sur le mandat de négocier une entente avec Ottawa, tandis qu'une seconde consultation devra permettre au peuple québécois d'entériner le résultat des négociations, donc d'enclencher leur réalisation effective. La *Loi sur les consultations populaires* exigeant qu'un seul référendum sur la même question puisse être réalisé au cours du même mandat, il est donc obligatoire pour le PQ de retourner en élection avant d'organiser son référendum exécutoire. Le processus se décline donc désormais –au total– en quatre scrutins : la première élection, le premier référendum, la réélection, puis le second et dernier référendum.

Selon le récit que fait Martine Tremblay, les enquêtes d'opinion menées depuis 1977 n'étaient guère encourageantes, si bien que Claude Morin flirta avec l'idée de la non-tenu d'un référendum pendant le présent mandat, ce que refusait René Lévesque. Les sondages laissaient néanmoins entendre qu'un mandat pour négocier susciterait davantage d'appuis populaires.²³²

²³⁰ Claude Morin, *Document : La stratégie référendaire*, Archives nationales du Québec, op cit., p. 7.

²³¹ Daniel Latouche, « Grand bond en avant vers la souveraineté... », Archives nationales du Québec, Fonds Claude Morin (Québec), 3 octobre, 1978, p. 1.

²³² Martine Tremblay, op cit., p. 221-222.

À cela s'ajoute le « trait d'union » faisant de la souveraineté et l'association des frères siamois. C'est René Lévesque qui cassa la glace le 10 octobre 1978 dans une lettre adressée aux associations de comté du parti :

Il n'est pas question dans notre esprit d'obtenir d'abord la souveraineté, puis de négocier l'association par la suite. Nous ne voulons pas briser, mais bien transformer radicalement notre union avec le reste du Canada afin que, dorénavant, nos relations se poursuivent sur la base d'une égalité pleine et entière. La souveraineté et l'association devront donc se réaliser sans rupture et concurrentement.²³³

La création d'un pays indépendant dans le scénario où il serait impossible de poursuivre de quelconques relations intra-canadiennes semble donc, en toute logique, exclue du mandat que Lévesque souhaite obtenir. En somme, en cas d'échec ou tout simplement de refus de délibérer de la part d'Ottawa, une déclaration d'indépendance n'est désormais plus envisageable.

La liaison bétonnée entre souveraineté et association ajoute dès lors l'idée que le destin politique du Québec repose sur la bonne volonté d'Ottawa. Ainsi, peu importe la direction collective que souhaite prendre la nation québécoise, Ottawa aura le dernier mot. Le manifeste péquiste amenant cette proposition de fusion entre souveraineté et association –celui qui fut majoritairement adopté lors du congrès- se nommait *D'égal à égal*.²³⁴

²³³ Extrait reproduit *Ibid.*, p. 222.

²³⁴ Parti Québécois, *D'égal à égal : manifeste et propositions concernant la souveraineté-association : congrès national 1979*. (Montréal : Le Parti, 1979).

7.2 Le contenu de l'association

René Lévesque l'affirmait en 1978 :

Au-delà de l'association économique de départ, fondée sur une union douanière, bien d'autres perspectives sont possibles : une communauté maritime pour gérer la navigation sur le Saint-Laurent qui débouche sur les Grands Lacs, et une interdépendance dans le domaine monétaire. [...] Cela peut aller jusqu'à l'élimination de la citoyenneté exclusive et la création de passeports conjoints. Des arrangements sont possibles pour la défense, y compris pour notre appartenance à l'O.T.A.N. [...] [L]e Québec n'a pas de raison de cesser d'appartenir au Commonwealth s'il réussit à se différencier de la politique traditionnelle d'Ottawa. Autre exemple : plutôt que de lancer le Québec dans le développement de lignes aériennes internationales ruineuses, pourquoi ne pas [...] pratiquer sur ces liaisons une politique commune ?.²³⁵

Cette même année, le volumineux ouvrage *L'Option*²³⁶ en réitère les objectifs en fondant le souverainisme sur la critique des faillites du régime canadien. Alors que Jean-Pierre Charbonneau rédige le volume consacré à la justification de la souveraineté, c'est Gilbert Paquette qui s'attarde au projet de partenariat, que l'on appelle « association de deux souverainetés »,²³⁷ laquelle est présentée comme l'unique solution étant donné l'incapacité de parvenir à un renouvellement du fédéralisme. Elle est alors essentiellement économique et monétaire. Lors de la publication de l'ouvrage, l'obligatoire trait d'union n'est pas encore imposé et la souveraineté peut véritablement se démarquer d'une quelconque demande de réforme du fédéralisme.

²³⁵ René Lévesque, *La passion du Québec*. (Montréal, Québec Amérique, 1978), p. 109-110.

²³⁶ Jean-Pierre Charbonneau et Gilbert Paquette, *L'Option*. (Montréal : Éditions de l'Homme, 1978).

²³⁷ *Ibid.*, p. 393.

Rappelons au passage que, lors du congrès de 1979, la possibilité d'une monnaie québécoise a été purement et simplement évacuée. Dans les premiers programmes péquistes, la possibilité ouverte d'une monnaie québécoise visait à empêcher un éventuel chantage de la part d'Ottawa. Au niveau économique, selon Jacques Parizeau, seule une union douanière est véritablement indispensable.²³⁸ Il faut selon lui effectivement proposer une union monétaire mais sans la voir comme une donnée incontournable. Or, le congrès de 1979 abolit la possibilité d'une alternative monétaire au dollar canadien pour faire du maintien de celui-ci une condition sine qua non à un partenariat non moins conditionnel à la souveraineté.

Pour Latouche, il doit s'agir d'une « association économique étendue » impliquant une dimension administrative et politique. Latouche écrit qu'il faudra se faire à l'idée que le Québec n'aura « pas 143 ambassades ».²³⁹ Pour le conseiller constitutionnel, les points de la proposition québécoise seront probablement l'objet de compromis lors des négociations. Ainsi, si l'accord possible semble avoir des contours bien précis c'est bien davantage en guise d'argument de négociation, ceux-ci pouvant certainement être édulcorés par la suite.

Le 1^{er} novembre 1979, le gouvernement du Québec dévoile *La nouvelle entente Québec-Canada*,²⁴⁰ où les grandes idées précédemment évoquées sont reconfirmées. Notons qu'aucun échéancier n'est prévu par rapport aux négociations, c'est-à-dire qu'aucun plafond n'est fixé quant à la durée de celle-ci. Cela est tout simplement logique : il n'y a désormais plus de possibilité de déclarer l'indépendance en cas de blocage des pourparlers.

²³⁸ Pierre Duchesne, *Jacques Parizeau. Tome 2, op cit.*, p. 313.

²³⁹ Daniel Latouche, *op cit.*, p. 4.

²⁴⁰ Gouvernement du Québec, *La nouvelle entente Québec-Canada : proposition du gouvernement du Québec pour une entente d'égal à égal : la souveraineté-association*. (Québec : Éditeur Officiel du Gouvernement du Québec, 1979).

7.3. Vers le 20 mai 1980

Dès 1978, Claude Morin écrivait qu'une question « limpide », « claire et honnête constitue le moyen le plus sûr de recevoir une réponse majoritairement négative ».²⁴¹

Il estimait qu'il fallait plutôt que la population se prononce « sur une résolution ou une loi de l'Assemblée nationale comprenant la liste des pouvoirs à récupérer d'Ottawa, le tout coiffé d'un préambule pertinent et évocateur ».²⁴²

Le 20 décembre 1979, est finalement présenté le libellé de la question référendaire :

Le Gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples; cette entente permettrait au Québec d'acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté - et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie; aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum; en conséquence, accordez-vous au Gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada?²⁴³

La question affirme donc clairement le caractère incontournable du second référendum afin d'entériner le résultat des discussions, alors que le congrès de juin 1979 le rendait obligatoire uniquement en cas d'échec de ces négociations.

Le 20 mai 1980, un référendum sur le mandat de négocier une nouvelle entente Québec-Canada est déclenché, près de quatre ans après la prise du pouvoir par le Parti Québécois et après de nombreuses tergiversations sur la date de la consultation. C'est

²⁴¹ Claude Morin, *Document : La stratégie référendaire, op cit.*, p. 9.

²⁴² *Ibid.*

²⁴³ *Journal des débats*, (Québec : Assemblée nationale, 1979) 31ème législature, 4ème session, p. 4807-4808.

Pierre Elliott Trudeau, pour qui la « séparation » est un « péché contre l'esprit, un péché contre l'humanité »,²⁴⁴ qui était alors aux commandes de l'État fédéral.

Martine Tremblay estime que les insécurités populaires étaient fortes auprès des clientèles les plus vulnérables, soit « celles dont le revenu dépendant directement de prestations versées par Ottawa, principalement les pensions de vieillesse et l'assurance-chômage ».²⁴⁵ Mais, outre le statu quo défendu par eux, Pierre Elliott Trudeau y alla d'une proposition de renouvellement du fédéralisme : un Non était en réalité un Oui au changement, et il mettait les sièges de ses collègues Libéraux en jeu afin que le reste du Canada accepte une modification substantielle du lien fédéral. Trudeau a également clairement et rapidement affirmé qu'il n'y aurait pas de négociations avec le Québec sur une nouvelle association en cas de victoire du Oui. Le camp du Oui se trouvait dans une impasse, lui qui portait un projet reposant sur l'ouverture d'Ottawa à d'éventuelles négociations.

Pierre Bourgault fustigea la campagne du Oui, « pendant laquelle les fédéralistes furent à peu près les seuls à parler de souveraineté pour en dire du mal évidemment »,²⁴⁶ soit au cours de laquelle le projet ne fut que défini par ses opposants afin de mieux le décrier. Pour Hubert Guindon, le marketing politique a supplanté la mobilisation politique chez les souverainistes, conséquence de la stratégie visant à rassurer à outrance. Pour Guindon, le PQ :

²⁴⁴ Richard Gwyn, *Le Prince*, (Montréal : France-Amérique, 1981), p. 291.

²⁴⁵ Martine Tremblay, *op cit.*, p. 221.

²⁴⁶ Pierre Bourgault, *La politique. Écrits polémiques. Tome 1*. (Montréal : Lanctôt éditeur, 1996), p. 326.

Robert Comeau dresse le portrait d'un Pierre Bourgault résolument indépendantiste qui aurait fait l'erreur de croire que René Lévesque l'était également. Selon Comeau, la véritable rupture serait survenue lors du référendum. Dans Robert Comeau, Charles-Philippe Courtois et Denis Monière, *op cit.*, p. 166-182.

[A]ura beau être démocratique, il sera soupçonné d'avoir des tendances fascistes ; il aura beau se prononcer en faveur de la démocratie libérale, notamment de la propriété privée, il sera soupçonné de tendances socialistes par les dirigeants d'entreprises. Si graduelle que soit la mise en place de sa politique linguistique, il devra faire face, pour chaque pouce de terrain et dans chaque cas, à une résistance systématique, que ce soit sous forme d'inertie, d'opposition passive ou de mobilisation sporadique. C'est à partir de ce fait inéluctable qu'il doit amorcer toute réévaluation critique de son action politique.²⁴⁷

Les souverainistes-associationnistes récoltèrent quarante pour cent des suffrages le 20 mai 1980, s'en remettant « à la prochaine fois ». Fait non-négligeable cependant : chez les francophones, le « oui » est au seuil de la majorité absolue, à quarante-neuf pourcent.

Les événements précédant l'élaboration du référendum nous semblent démontrer notre propos : par la séparation du processus en deux référendums, et par la présentation d'une option n'envisageant plus la rupture comme scénario potentiel en cas de fin de non-recevoir de la part d'Ottawa, la culture politique souverainiste s'est transformée en profondeur pour s'inscrire à l'intérieur du cadre de la gouvernance provinciale

²⁴⁷ Hubert Guindon, *Tradition, modernité et aspiration nationale de la société québécoise*, op cit., p. 159-160.

CONCLUSION

Ce mémoire a tenté de démontrer que le souverainisme a changé de paradigme lorsqu'il a choisi d'accentuer la stratégie rassurante en modifiant le sens du mandat gouvernemental de son projet fondamental.

Après que Lévesque eut quitté le Parti Libéral pour se doter de ses propres troupes « souverainistes », son apport à l'indépendantisme fut très certainement d'avoir su rendre la prise du pouvoir possible, mais le moyen et l'objectif ultime semblaient alors indissociables.

Le souverainisme a changé d'orientation lorsqu'il a opté pour la séparation de l'action électorale et gouvernementale de sa raison d'être. Le tout a commencé lors de l'envoi d'une carte de rappel à la fin de la campagne électorale de 1973, dont le message allait à l'encontre du programme du Parti Québécois et tentait de « rassurer » les électeurs en prétendant que l'issue du vote déterminerait uniquement la couleur du prochain gouvernement du Québec sans égard au statut constitutionnel. En 1974, cette opération de marketing électorale s'est mutée en programme politique : le PQ serait d'abord élu pour offrir un « bon gouvernement » de province, puis, par la suite, il solliciterait un mandat sur la souveraineté associée lors d'une consultation référendaire consacrée à la question.

En apparence purement tactique, il s'agissait d'un virage réel en ce qui a trait au sens du mandat sollicité, témoignant d'une certaine conception –pour les acteurs clés– de la politique, de l'histoire et du peuple. C'est à partir de cet instant qu'est née la situation antinomique d'un parti fondé sur l'indépendance du Québec comme projet fondamental pouvant exclure cette donnée au profit de la recherche du pouvoir.

Le 15 novembre 1976, le Parti Québécois fut élu à la tête d'un gouvernement majoritaire. Son bilan a été l'un des plus reluisants de l'histoire du Québec. Cependant, à l'exception de quelques politiques, le premier mandat Lévesque en fut un de gestion provinciale et non pas de confrontation face aux limites imposées par le régime d'Ottawa.

Mais l'étapisme n'en est pas resté là. Le PQ a ensuite introduit deux nouvelles données.

La première faisait de la souveraineté et de l'association des objectifs indissociables. Il s'agissait de fait d'une reconnaissance de l'impossibilité d'une rupture unilatérale, en plus de laisser à Ottawa la latitude d'accepter ou non la souveraineté-association. En cas de refus d'accepter l'offre de partenariat, le statu quo constituerait, logiquement, la seule avenue possible si le scénario d'une souveraineté sans association est exclu.

La seconde scindait le processus de réalisation de la souveraineté association en deux référendums. Le PQ devait dès lors remporter une première élection –pour obtenir un « bon gouvernement »-, gagner un premier référendum lui donnant le mandat de négocier une nouvelle association avec le Canada, être réélu aux commandes de l'État québécois, puis enfin parvenir à faire accepter –encore en référendum- le résultat des négociations avec Ottawa.

En 1980, c'est la seconde étape qui marqua l'échec du procédé. Le second mandat Lévesque, qui n'est pas traité dans ce mémoire, nous semble néanmoins s'inscrire dans la continuité logique des choix opérés au cours de la décennie précédente : d'abord réélu en 1981 avec la promesse d'évacuer la souveraineté du prochain mandat, le PQ s'est ensuite divisé sur la question du « beau risque » du fédéralisme,

soit sur la possibilité d'appuyer les troupes progressistes-conservatrices de Brian Mulroney afin d'en arriver à des réformes allant dans le sens des intérêts du Québec. Vis-à-vis de cette proposition, les mêmes acteurs se polarisèrent dans les mêmes camps que ceux qui s'opposèrent lors de l'introduction du référendum obligatoire, puis de la séparation de celui-ci en deux consultations populaires. Cela n'est guère un hasard, et nous semble accorder d'autant plus de crédibilité à notre approche de la sociologie des acteurs, soit à l'importance accordée aux conceptions du monde des acteurs et à la dialectique entre moyens et objectifs.

Notre étude explique selon nous la plupart des événements qui suivront, allant jusqu'aux plus récents, du moins au moment de rédiger ces lignes. Elle nous permet, nous semble-t-il, de comprendre par exemple les tergiversations du PQ autour de son option alors que celui-ci fut confronté à sa raison d'être de par le poing levé d'une nouvelle recrue vedette. À notre avis, l'actualité récente donne raison à notre hypothèse à l'effet que l'introduction du référendum obligatoire relève du changement de paradigme : alors que le débat d'idées promis par le PQ à la suite de sa débâcle électorale en 2014 se fait toujours attendre, le référendum semble véritablement faire office d'horizon propre pour plusieurs prétendants à la direction du parti. La souveraineté n'est plus que question de momentum, de calendrier et d'humeur populaire, tandis que les candidats à la direction du PQ se positionnent – jusqu'à présent- principalement en fonction de la date de la tenue de la consultation populaire. Malgré un contexte beaucoup plus favorable aux souverainistes lors de la précédente course à la direction du parti, en 2005, le portrait était pourtant similaire : le débat s'est transformé en guerre de calendrier, démontrant l'impossibilité des prétendants péquistes à penser leur projet en dehors du dispositif référendaire. Il nous semble qu'une question fondamentale est esquissée : comment répondre à la contradiction que représente la recherche et l'exercice du pouvoir provincial pour des souverainistes ? Il nous semble que les souverainistes devront tôt ou tard renouer avec la critique du régime à laquelle ils ont renoncé et réintroduire un véritable programme

de gouvernement allant dans le sens d'une construction effective de l'État indépendant du Québec, c'est-à-dire un ensemble de politiques de rupture. Cela signifierait dès lors que le mouvement souverainiste serait revenu au paradigme qui prévalait avant 1974, alors que l'indépendantisme faisait office d'horizon d'action et de pensée.

BIBLIOGRAPHIE

Livres

Arendt, H. (1982). *Les origines du totalitarisme. Tome 2. L'impérialisme*. Paris : Fayard.

Aron, R. (1948). *Introduction à la philosophie de l'histoire. Essai sur les limites de l'objectivité historique*. Paris : Gallimard.

Aron, R. (1967). *Les étapes de la pensée sociologique*. Montréal : Gallimard.

Barberis, R. et P. Drouilly, (1981). *Les illusions du pouvoir. Les erreurs stratégiques du gouvernement Lévesque*. Montréal : Éditions Select.

Bariteau, C. (1998). *Québec, 18 septembre 2001 : le monde pour horizon*. Québec Amérique, 384 p.

Bariteau, C., A. Campeau, H. Leclair, M. Lefebvre, et M. Pelletier, (2002). *Sortir le Canada du Québec*. Manifeste. Montréal : Les Intouchables.

Beauchemin, J. (2002). *L'Histoire en trop. La mauvaise conscience des souverainistes québécois*. Montréal : VLB Éditeur.

Bergeron, G. (1985). *Notre miroir à deux faces*. Montréal : Québec/Amérique.

Bergeron, G. (1986). *À nous autres. Aide-mémoire politique par le temps qui court*. Montréal : Québec Amérique.

Boudon, R. (1984). *La place du désordre : critique des théories du changement social*. Paris : Presses universitaires de France.

Boudon, R. et R. Leroux (2003). *Y a-t-il encore une sociologie?* Paris : Odile Jacob.

Bougault, P. (1996). *Écrits polémiques Tome 1. La politique*. Montréal : Lanctôt.

Bourgault, P. (1989). *Moi, je m'en souviens*. Montréal : Stanké.

- Bouthillette, J. (1972). *Le Canadien français et son double*. Montréal : L'Hexagone.
- Brossard, J. (1976). *L'accession à la souveraineté et le cas du Québec*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Burnham, J. (1943). *The Machiavellians. Defenders of freedom*. New York: The John Day Compagny, Inc.
- Charbonneau, J.-P. et G. Paquette (1978). *L'Option*. Montréal : Éditions de l'Homme.
- Comeau, R. (dir.). (1987). *Maurice Séguin, historien du pays québécois vu par ses contemporains suivi de Les Normes de Maurice Séguin*. Montréal : VLB Éditeur.
- Comeau, R., C.-P. Courtois, et D. Monière, (2012). *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme. Tome II. 1968-2012*. Montréal : VLB Éditeur.
- Duchesne, P. (2001). *Jacques Parizeau. Tome I. Le Croisé. 1930-1970*. Montréal : Québec Amérique.
- Duchesne, P. (2002). *Jacques Parizeau. Tome II. 1970-1985. Le Baron*. Montréal : Québec Amérique.
- Dufour, C. (2000). *Le défi québécois*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Dumont, F. (1974). *Les idéologies*, Paris : Presses universitaires de France.
- Dupont, P. (1976). *15 novembre 1976*, Montréal : Quinze.
- Freund, J. (1983). *Sociologie du conflit*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Garon, J. (2013). *Pour tout vous dire*, Montréal : VLB Éditeur.
- Godin, P. (1997). *René Lévesque héros malgré lui. 1960-1976*. Montréal : Boréal.
- Godin, P. (2007). *René Lévesque. Un homme et son rêve*. Montréal : Boréal
- Groulx, L. (1974). *Mes Mémoires. Tome IV*. Montréal : Fides.

Guindon, H. (1990). *Tradition, modernité et aspiration nationale de la société québécoise*. Montréal : Éditions Saint-Martin.

Gwyn, R. (1981). *Le Prince*. Montréal : France-Amérique.

Kelly, S. (1997). *La petite loterie. Comment la Couronne a obtenu la collaboration du Canada français après 1837*. Montréal : Boréal.

Kelly, S. (2001). *Les fins du Canada*. Montréal : Boréal.

Laplante, R. (2004). *Chroniques de l'enfermement. Écrits sur la minorisation du Québec*. Montréal : L'Action Nationale Éditeur.

Laurin, C. (1970). *Ma traversée du Québec*. Montréal : Éditions du Jour.

Laurin, C. (1972). *Témoignage. Pourquoi je suis souverainiste?* Montréal : Éditions du Parti Québécois.

Laurin, C. (1977). *Le Français, langue du Québec. Discours prononcés par Monsieur Camille Laurin, Ministre d'État au Développement culturel et parrain de la Charte de la langue française de mars à octobre 1977*. Montréal : Éditions du Jour.

Le Goff, J.-P. (2011). *La gauche à l'épreuve. 1968-2011*. Paris : Perrin.

Lévesque, R. (1968). *Option Québec*. Montréal : Les Éditions de l'Homme.

Lévesque, R. (1978). *La passion du Québec*. Montréal : Québec Amérique.

Lévesque, R. (2007). *Attendez que je me rappelle...* Montréal : Québec Amérique.

McKenzie, R. (1972). *Comment se fera l'indépendance. Entrevues de René Lévesque, Jacques Parizeau, Jacques-Yvan Morin et Camille Laurin*. Montréal : Éditions du Parti Québécois.

Monière, D. (2013). *Le devoir de cohérence. Écrits indépendantistes*. Montréal : L'Action Nationale Éditeur.

- Morin, C. (1994). *Les choses comme elles étaient. Une autobiographie politique*. Montréal : Boréal.
- Murray, V. (1976). *Le Parti québécois : de la fondation à la prise du pouvoir*. Montréal : Hurtubise HMH.
- Norris, P. (2005). *Radical Right. Voters and Parties in the Electoral Market*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Pareto, V. (1917). *Traité de sociologie générale. Tome 2*. Paris : Payot.
- Parizeau, J. (2009). *La souveraineté du Québec*. Montréal : Michel Brûlé.
- Picard, J.-C. (2003). *Camille Laurin. L'homme debout*. Montréal : Boréal.
- Rocher, G. (1973). *Le Québec en mutation*. Montréal : Éditions Hurtubise HMH.
- Rosanvallon, P. (2003). *Pour une histoire conceptuelle du politique*. Paris : Seuil.
- Roy, R. (1985). *René Lévesque était-il un imposteur?* Montréal : Éditions du Franc-Canada.
- Sauriol, P. (1962). *La nationalisation de l'hydro-électricité*. Montréal : Éditions de l'Homme.
- Séguin, M. (1968). *L'idée d'indépendance au Québec. Genèse et historique*. Trois-Rivières, Boréal Express.
- Thériault, J.-Y. (2002). *Critique de l'américanité : mémoire et démocratie au Québec*. Montréal : Québec Amérique.
- Touraine, A. (1965). *Sociologie de l'action*. Paris : Seuil.
- Tremblay, M. (2006). *Derrière les portes closes. René Lévesque et l'exercice du pouvoir (1976-1980)*. Montréal : Québec Amérique.
- Trudeau, P. E. (1993). *Mémoires politiques*. Montréal : Le Jour.
- Weber, M. (2003). *Le savant et le politique*. Paris : La Découverte.

Weber, M. (2006). *Économie et société. Tome 2*. Montréal : Pocket.

Articles et parties de livres

Beauvais, A. (2012). Claude Morin. Dans R. Comeau, C.-P. Courtois et D. Monière (dir.), *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme. Tome II. 1968-2012* (p. 102-111). Montréal : VLB Éditeur.

Bolduc, R. (1992). René Lévesque – le réformateur dans le gouvernement Lesage (1960-1966). Dans Y. Bélanger, M. Lévesque (dir.), avec la collaboration de R. Derosiers et L. Jalbert, *René Lévesque. L'homme, la nation, la démocratie* (p.195-201). Sillery : Presses de l'Université du Québec.

Comeau, R. (2012). D'un référendum à l'autre. Dans R. Comeau, C.-P. Courtois et D. Monière, *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme. Tome II. 1968-2012* (p. 133-152). Montréal : VLB Éditeur.

Lévesque, K. (2005, 9 décembre). René Lévesque, source d'inspiration pour Stephen Harper. *Le Devoir*. Récupéré de : <http://www.ledevoir.com/politique/canada/97324/rene-levesque-source-d-inspiration-pour-stephen-harper>

Vaillancourt, Y. (1992). René Lévesque et les politiques sociales dans les années 60. Dans Y. Bélanger, M. Lévesque (dir.), avec la collaboration de R. Derosiers et L. Jalbert, *René Lévesque. L'homme, la nation, la démocratie* (p. 203-207). Sillery : Presses de l'Université du Québec.

Université de Sherbrooke. « Présentation du budget de l'an 1 par le Parti Québécois ». *Bilan du siècle*, récupéré en ligne le 22 juillet 2013 : <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/20271.html>

Documents officiels

Morin, C. (1978). *Document : La stratégie référendaire*. Archives nationales du Québec. Québec : Fonds Claude Morin.

Latouche D. (1978). *Grand bond en avant vers la souveraineté...* Archives nationales du Québec. Québec : Fonds Claude Morin.

Gouvernement du Québec (1979). *La nouvelle entente Québec-Canada : proposition du gouvernement du Québec pour une entente d'égal à égal : la souveraineté-association.* Québec : Éditeur Officiel du Gouvernement du Québec.

Gouvernement du Québec (1979). *Journal des débats.* Québec : Assemblée nationale. 31^{ème} législature, 4^{ème} session, p. 4807-4808.

Mouvement Souveraineté Association (1968). *Ce pays qu'on peut bâtir.*

Parti Québécois (1970). *La solution. Le programme du Parti Québécois. Présenté par René Lévesque.* Montréal : Éditions du Jour.

Parti Québécois (1972). *Prochaine étape... quand nous serons vraiment chez nous,* Montréal : Éditions du Parti Québécois.

Parti Québécois (1973). *Un gouvernement du Parti Québécois s'engage...* Montréal : Éditions du Parti Québécois.

Parti Québécois (1979). *D'égal à égal : manifeste et propositions concernant la souveraineté-association : congrès national 1979.* Montréal : Le Parti.

Sources audio-vidéos

Imavision Distribution (2005). *Point de rupture : Québec-Canada, le référendum de 1995.* [Documentaire, DVD]. Montréal : Société Radio-Canada.